

ENQUÊTE SUR LES MARGES DE COMMERCE ET DE TRANSPORT

RAPPORT D'ANALYSE



Principaux Résultats – Octobre



TABLE DES MATIÈRES

■ LISTE DES TABLEAUX	i
■ LISTE DES GRAPHIQUES	ii
■ SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS	iii
■ CONCEPTS ET DEFINITIONS	1
1. CONTEXTE DE REALISATION DE L'EMCT	3
2. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE L'EMCT	3
2.1. OBJECTIF GENERAL DE L'EMCT	3
2.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES DE L'EMCT	3
2.3. RESULTATS ATTENDUS DE L'EMCT	3
3. SYNTHÈSE DES RESULTATS DE L'EMCT	4
INTRODUCTION	7
PARTIE 1 : ECHANTILLONNAGE ET METHODE DE SUIVI DES PRIX DES PRODUITS DE L'EMCT	8
1.1. ECHANTILLONNAGE DES PRODUITS DE L'EMCT	8
1.1.1. Champ couvert par l'EMCT	8
1.1.2. Unités économiques suivies par l'EMCT	8
1.1.3. Choix des produits suivis par l'EMCT	9
1.2. ECHANTILLON DE RELEVÉS ET METHODE DE SUIVI DES PRIX DES PRODUITS DE L'EMCT	9
1.2.1. Échantillon de relevés de prix par produit et par secteur	9
1.2.2. Méthode de suivi des prix par produit et par secteur	9
PARTIE 2 : RESULTATS DES RELEVÉS DE PRIX SUR LES PRODUITS DE L'EMCT	10
2.1. DESCRIPTION DE RELEVÉS DE PRIX RETENUS DANS L'ENSEMBLE DU PAYS APRES APUREMENT	10
2.1.1. Traitement des produits suivis à l'EMCT	10
2.1.2. Nombre de produits suivis à l'EMCT par province selon le secteur déclaré	10
2.1.3. Nombre de produits suivis à l'EMCT avec des relevés corrects dans le secteur non déclaré par province	11
2.1.4. Nombre de relevés de prix retenus après apurement des données de l'EMCT par province selon le secteur	13
2.1.5. Nombre de relevés de prix retenus après apurement des données de l'EMCT par province selon le secteur	15
2.1.6. Nombre de relevés de prix effectués dans les entreprises du secteur déclaré par mode de vente selon la fonction du répondant	16
2.1.7. Nombre de relevés de prix effectués dans les entreprises du secteur déclaré par province selon le mode de vente du produit	17
2.2. COUVERTURE DES ENTREPRISES ENQUÊTÉES DANS LE SECTEUR DÉCLARÉ ET DES PRODUITS DE L'EMCT	18
2.2.1. Nombre d'entreprises enquêtées dans le secteur déclaré selon le mode de vente du produit	18



2.2.2.	Nombre d'entreprises enquêtées dans le secteur déclaré par province et par Commune selon le mode de vente du produit	19
2.3.	REPARTITION DES PRODUITS DE L'EMCT PAR PROVINCE SELON LES PRINCIPAUX CLIENTS	20
2.3.1.	Produits de l'EMCT suivis dans le secteur déclaré par province selon les principaux clients	20
2.3.2.	Produits de l'EMCT suivis dans le secteur non déclaré par province selon les principaux clients	22
2.4.	REPARTITION DES ENTREPRISES PAR PROVINCE SELON LA PRISE EN CHARGE DU TRANSPORT DES PRODUITS LORS DU RAVITAILLEMENT.....	23
2.4.1.	Produits de l'EMCT suivis dans le secteur non déclaré par province selon la personne qui prend en charge les frais de transport lors du ravitaillement	23
2.4.2.	Produits de l'EMCT suivis dans le secteur non déclaré par province selon la personne qui prend en charge les frais de transport lors du ravitaillement	24
PARTIE 3 : TRAITEMENT DES PRODUITS ET DES PRIX COLLECTEES A L'EMCT, CALCUL ET ANALYSE DES MARGES DE COMMERCE ET DE TRANSPORT.....		26
3.1.	TRAITEMENT DES PRIX COLLECTES A L'EMCT ET CALCUL DES MARGES.....	26
3.1.1.	Traitement des prix pour le calcul des marges dans l'EMCT	26
3.1.2.	Calcul des marges de commerce à l'EMCT.....	27
3.1.3.	Calcul des marges de transport à l'EMCT	27
3.2.	ANALYSE DES MARGES DE COMMERCE ET DE TRANSPORT PAR PRODUIT DANS LE SECTEUR DECLARE.....	28
3.2.1.	Analyse des marges moyennes et des taux de marge par produit dans le secteur déclaré	28
3.2.2.	Analyse du taux de marge de transport dans le secteur déclaré	28
3.2.3.	Analyse des marges et des taux de marge pour certains produits suivis à l'EMCT dans le secteur déclaré -	29
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS		42
ANNEXES : PERSONNELS AYANT PARTICIPÉ A L'EMCT PAR FONCTION		i
ANNEXE 1 : PERSONNEL DE COORDINATION ET D'ACCOMPAGNEMENT.....		i
ANNEXE 2 : SUPERVISEURS DE L'EMCT		i
ANNEXE 3 : CHEFS D'EQUIPE DE L'EMCT		ii
ANNEXE 4 : ENQUETEURS DE L'EMCT		ii



■ LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 : Nombre de produits retenus dans l'échantillon après apurement.....</i>	<i>10</i>
<i>Tableau 2 : Répartition des produits suivis à l'EMCT avec des relevés corrects dans le secteur déclaré par province</i>	<i>11</i>
<i>Tableau 3 : Répartition des produits suivis à l'EMCT avec des relevés corrects dans le secteur non déclaré par province</i>	<i>12</i>
<i>Tableau 4 : Répartition des produits suivis à l'EMCT dans le secteur non déclaré par province et par Commune.....</i>	<i>13</i>
<i>Tableau 5 : Répartition du nombre de relevés retenus après apurement par province et par secteur.....</i>	<i>14</i>
<i>Tableau 6 : Répartition du nombre de relevés retenus après apurement par province et par Commune selon le secteur</i>	<i>15</i>
<i>Tableau 7 : Répartition du nombre de relevés de prix effectués dans les entreprises du secteur déclaré selon leur forme juridique</i>	<i>16</i>
<i>Tableau 8 : Répartition du nombre de relevés de prix effectués selon la fonction du répondant et le mode de vente du produit</i>	<i>16</i>
<i>Tableau 9 : Répartition du nombre de relevés effectués par province et par secteur selon le mode de vente du produit .</i>	<i>17</i>
<i>Tableau 10 : Répartition des entreprises du secteur déclaré dans lesquelles les relevés ont été réalisés par province selon le mode de vente du produit</i>	<i>19</i>
<i>Tableau 11 : Répartition des entreprises du secteur déclaré dans lesquelles les relevés ont été réalisés par province et par Commune selon le mode de vente du produit</i>	<i>20</i>
<i>Tableau 12 : Répartition des produits de l'EMCT suivis dans le secteur déclaré par province selon leurs principaux clients</i>	<i>21</i>
<i>Tableau 13 : Répartition des produits de l'EMCT suivis dans le secteur non déclaré par province selon leurs principaux clients.....</i>	<i>23</i>
<i>Tableau 14 : Répartition des produits de l'EMCT suivis dans le secteur déclaré par province selon la personne qui prend en charge les frais de transport lors du ravitaillement</i>	<i>24</i>
<i>Tableau 15 : Répartition des produits de l'EMCT suivis dans le secteur non déclaré par province selon la personne qui prend en charge les frais de transport lors du ravitaillement</i>	<i>25</i>
<i>Tableau 16 : Répartition des marges et des taux de marge sur les produits suivis à l'EMCT avec des relevés corrects dans le secteur déclaré</i>	<i>30</i>
<i>Tableau 17 : Répartition des marges et des taux de marge sur les produits suivis à l'EMCT avec des relevés corrects dans le secteur non déclaré</i>	<i>33</i>
<i>Tableau 18 : Répartition des marges et des taux de marge sur les produits suivis à l'EMCT avec des relevés corrects dans les deux secteurs</i>	<i>38</i>



■ LISTE DES GRAPHIQUES

<i>Graphique 1 : Répartition des produits suivis à l'EMCT avec des relevés corrects par province dans le secteur</i>	11
<i>Graphique 2 : Répartition des produits suivis à l'EMCT avec des relevés corrects par province dans le secteur non déclaré</i>	12
<i>Graphique 3 : Nombre de relevés (%) effectués dans le secteur déclaré et dans le secteur non déclaré.....</i>	14
<i>Graphique 4 : Nombre d'entreprises suivies pour les relevés des prix des produits de l'EMCT selon le type d'opérateur.</i>	18
<i>Graphique 5 : Répartition des produits suivis à l'EMCT avec des relevés corrects dans le secteur déclaré selon les principaux clients</i>	21
<i>Graphique 6 : Répartition des produits suivis à l'EMCT avec des relevés corrects dans le secteur non déclaré selon les principaux clients</i>	22



■ SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS

AFRITAC	: Centre Régional d'Assistance Technique en Afrique
CI	: Consommations Intermédiaires
CF	: Consommation Finale
CNTIPPEE	: Commission Nationale des Travaux d'Intérêt Public pour la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi
EMCT	: Enquête sur les Marges de Commerce et de Transport
FBCF	: Formation Brute de Capital Fixe
GPS	: Global Positioning System
NAEMA Rév1	: Nomenclature d'Activités des États Membres d'AFRISTAT Révision 1
NOPEMA Rév1	: Nomenclature des Produits des États Membres d'AFRISTAT Révision 1
OHADA	: Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
PDS	: Projet de Développement des Statistiques
RGE	: Recensement Général des Entreprises
SA	: Société Anonyme
SARL	: Société À Responsabilité Limitée
SAS	: Société par Action Simplifiée
SCN 93	: Système de Comptabilité Nationale 1993
SCN 2008	: Système de Comptabilité Nationale 2008
SPSS	: Statistical Package for the Social Sciences
SSN	: Système Statistique National
SUARL	: Société Unipersonnelle À Responsabilité Limitée
SYSCOHADA	: Système de Comptabilité OHADA

■ CONCEPTS ET DEFINITIONS

1) **Activité commerciale**

Le commerce est une activité de production consistant à acheter des produits à des tiers pour la revente à l'état, sans transformation ou après transformation mineure. Le produit peut parfois subir une transformation mineure, de façon naturelle ou du fait d'un traitement effectué par le commerçant. On peut citer, en exemple, la fermentation du lait et du vin, l'emballage, l'embouteillage ou la mise en conditionnement de certains produits. Le commerce regroupe les unités statistiques (entreprises, unités légales ou établissements) dont l'activité principale consiste à revendre des marchandises achetées à des tiers, sans les transformer. Cette activité peut comporter accessoirement des activités de production.

2) **Marge commerciale**

La marge commerciale se définit comme la différence entre le prix effectif ou imputé d'un bien acheté pour la revente et le prix qui devrait être payé par le distributeur pour remplacer le bien au moment où il est vendu ou autrement écoulé (SCN 2008, Paragraphe 6.146). La marge de commerce est non seulement calculée pour les sociétés de négoce et de distribution (entreprises commerciales) mais aussi pour d'autres entreprises dont l'activité secondaire est le commerce. En effet, une marchandise est un bien non produit par une entreprise, acheté par cette entreprise pour être revendu « en l'état », c'est-à-dire après n'avoir subi que des transformations mineures relevant de l'activité commerciale courante (calibrage, conditionnement, découpe...).

Le prélèvement d'une marge commerciale s'exerce dans le cadre strict d'une activité d'achat pour revente. La valeur de cette marge se mesure par l'excédent dégagé par les ventes de marchandises sur le coût d'achat de ces marchandises. Ce service va au-delà de la simple intermédiation entre le fournisseur et le client, il intègre d'autres fonctions (dégrouper, présentation dans les magasins, services gratuits de parkings, de conseils, sécurité et traçabilité des marchandises...). Les marchandises demandent, pour être mises à disposition du client, une prestation variable selon la forme de vente. Le niveau de marge est également influencé par le format et le niveau de spécialisation de la distribution (par exemple, hypermarché versus petit commerce) qui peuvent faciliter l'exploitation d'économies d'échelle dans la distribution (des achats jusqu'aux ventes). C'est la raison pour laquelle le taux de marge commerciale, c'est-à-dire le rapport entre la marge commerciale et les ventes de marchandises, varie sensiblement en fonction des secteurs.

La marge commerciale s'obtient par la différence entre les montants des ventes de marchandises et le montant correspondant que le commerçant achète ou prélève dans ces stocks. Elle est calculée nette des pertes (vol de marchandises, casse...) et en intégrant les éventuels rabais et réductions. Elle ne tient pas compte, contrairement à la marge commerciale observée en statistique d'entreprises des pertes et gains de détention (liés au mouvement des prix). On déduit donc l'appréciation sur stocks (qui peut être positive ou négative), de la marge enregistrée en comptabilité d'entreprise.



3) Activité de transport et marge de transport

Le transport comprend tout mouvement de marchandises ou de personne à bord d'un mode de transport quel qu'il soit : ferroviaire, routier, fluvial/maritime, aérien, etc.

La production d'une activité de transport est mesurée par la valeur des montants reçus pour transporter des biens ou des personnes.

La marge de transport, selon le Système de Comptabilité National 2008 est vue comme étant les frais de transport acquittés séparément par l'acheteur pour prendre possession des produits au moment et au lieu requis. Ils sont répartis en CI, CF, FBCF, exportations.

4) Secteur déclaré

Le secteur déclaré comprend toutes les unités de commerce ayant fait l'objet de déclaration auprès d'une entité de création d'entreprises (ANPI, RCCM, APIP, DGC, CDE).

5) Secteur non déclaré

Le secteur non déclaré comprend toutes les unités de commerce n'ayant fait aucune démarche administrative auprès d'une entité de création d'entreprises.

1. CONTEXTE DE REALISATION DE L'EMCT

L'Enquête sur les marges de commerce et de transport est réalisée dans le cadre d'un prêt signé entre le Gouvernement gabonais et la Banque Mondiale pour le Projet de Développement du Système Statistique National du Gabon. Ledit projet a pour objectif de renforcer les capacités de la Direction Générale de la Statistique afin de produire les données clés manquantes au Gabon et d'améliorer la production statistique et les pratiques dans la diffusion des données. Cette amélioration implique, d'une part, l'adoption des normes révisées et du nouveau cadre central du SCN 2008 ; d'autre part, la prise en compte de l'évolution du tissu économique depuis 2001 qui est l'année de base de la série des comptes nationaux sous le SCN 93.

En effet, les derniers travaux sur les Comptes Nationaux ont été menés en 2001, et depuis lors, la matrice des taux de marge est restée inchangée malgré la migration des comptes du SCN 93 au SCN 2008. Cette enquête permettra de mettre à jour ces données. Mais, comme la production des comptes nationaux actuels doit s'aligner aux standards et normes internationaux, la DGS à travers la Direction de la Comptabilité Nationale se doit donc de procéder à la refonte de son système d'élaboration des comptes nationaux avec l'appui technique d'AFRICTAC Centre/FMI et d'AFRISTAT. Ce processus exige le changement de l'année de base des comptes nationaux et la révision de la structure de production nationale à partir de la présente enquête sur les marges de commerce et de transport et les autres enquêtes de structure en cours (CI, FBCF, secteur informel, etc.).

2. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE L'EMCT

2.1. OBJECTIF GENERAL DE L'EMCT

L'EMCT a pour but de fournir les informations nécessaires pour déterminer les marges de commerce et d'évaluer les marges de transport par produit élémentaire et par variété afin de calculer les taux de marge qui sont très utiles pour les comptes nationaux.

2.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES DE L'EMCT

De manière spécifique, il s'agira :

- Dresser la liste des produits élémentaires faisant l'objet de marge de commerce et de transport ;
- Déterminer les divers emplois possibles pour chaque type de produit ;
- Déterminer les marges de commerce par produit par type de vendeur (grossiste, détaillant) ;
- Évaluer les marges de transport par produit ;
- Calculer les taux de marge de commerce et de transport par produit.

2.3. RESULTATS ATTENDUS DE L'EMCT

L'EMCT a abouti aux résultats suivants :

- La liste des produits faisant l'objet de marge de commerce et de transport est disponible.
- Les divers emplois possibles pour chaque type de produit sont déterminés.

- Les marges et les taux de marge (commerce, transport) par produit selon l'emploi sont déterminés.
- Le rapport d'analyse de l'EMCT est disponible.

3. SYNTHÈSE DES RESULTATS DE L'EMCT

L'Enquête sur les marges de commerce et de transport est réalisée dans le cadre d'un prêt signé entre le Gouvernement gabonais et la Banque Mondiale pour le Projet de Développement du Système Statistique National du Gabon. L'objectif de l'enquête sur les marges est de recueillir la répartition en 2023 de la marge commerciale des entreprises par produit, à un niveau d'agrégation suffisamment fin pour reconstituer les marges par produit des ERE.

a) Champ de couverture de l'EMCT

- L'EMCT a couvert huit chefs-lieux de province auxquels s'ajoutent les trois principales villes de l'Estuaire (Libreville, Owendo, Akanda) et certaines villes frontalières (Moanda dans le Haut-Ogooué ; Bitam dans le Woleu-Ntem).
- L'EMCT concerne principalement « *les entreprises enregistrées et non enregistrées dont le commerce est l'activité principale ou secondaire, et celles exerçant tout type d'activités pour saisir les marges de transport* ».
- Il est à noter que les relevés ont été faits dans les entreprises (auprès des grossistes et des détaillants) pour le secteur déclaré et dans les marchés (auprès des détaillants) pour le secteur non déclaré.

b) Couverture de l'échantillon des produits de l'EMCT à la collecte

- L'EMCT est réalisée auprès d'un échantillon de 439 produits qui étaient observés auprès des grossistes/semi-grossistes et des détaillants dont 426 produits sont retenus après apurement pour le calcul des marges, soit une couverture des produits de 97,04%.
- Ainsi, en termes du nombre de relevés de prix à l'achat et à la vente réalisés pour ces 439 produits, au total, 14172 relevés ont été effectués, à savoir : 7030 relevés (49,6%) dans le secteur structuré, et 7142 relevés (50,4%) dans le secteur non déclaré.
- La plupart des relevés ont été effectués dans l'Estuaire (6003 relevés, soit 42,4%), le Woleu-Ntem (1581 relevés, soit 11,2%), le Haut-Ogooué (1402 relevés, soit 9,9%) et l'Ogooué-Maritime (1392 relevés, soit 9,8%). Suivent la Nyanga (888 relevés, soit 6,2%), l'Ogooué-Ivindo (825 relevés, soit 5,8%), l'Ogooué-Lolo (761 relevés, soit 5,4%), le Moyen-Ogooué (669 relevés, soit 4,7%) et la Ngounié (669 relevés, soit 4,7%).
- Selon la forme juridique des entreprises du secteur déclaré, dans l'ensemble des villes couvertes, plus des trois quarts des relevés ont été faits dans les entreprises individuelles (5245 relevés, soit 74,6%), dans les sociétés à responsabilité limitée (844 relevés, soit 12,0%), dans les sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée (396 relevés, soit 5,6%) et dans les sociétés anonymes (231 relevés, soit 3,3%) alors que très peu de relevés ont été effectués dans les groupements d'intérêt économique et les sociétés en nom collectif (21 relevés, soit 0,3%) ainsi que dans les autres entreprises non définies (72 relevés, soit 1,0%).

■ Parmi les 14172 relevés effectués sur les 439 produits de l'échantillon, seulement 13442 relevés correspondant à 426 produits sont éligibles pour les besoins d'analyse car certains relevés ont été éliminés au moment du calcul des marges pour cause d'information manquante ou insuffisante, soit un taux de couverture des relevés de 94,8%. En effet, 6531 relevés (48,6%) ont été enregistrés dans le secteur déclaré et 6911 relevés (51,4%) dans le secteur non déclaré.

■ Cependant, ce sont ces 426 produits ayant fait l'objet d'au moins un relevé qui sont retenus pour l'analyse parmi les 439 produits suivis dans l'échantillon, soit un taux de couverture des produits de 97%.

c) Résultats sur les produits retenus avec des relevés corrects après apurement

■ Dans le secteur déclaré, 1381 entreprises ont été enquêtées pour le suivi des prix des 426 produits retenus après apurement des données sur les 439 produits de l'échantillon.

■ Ce faisant, 1209 entreprises vendent en détail (87,5%) ; 79 entreprises vendent en gros/demi-gros (5,7%) ; 68 entreprises pratiquent les deux modes de vente (4,9%). Par contre, 25 entreprises (1,8%) n'ont pas déclaré le mode de vente de leurs produits.

■ Les 426 produits retenus avec des relevés corrects se répartissent comme suit : Estuaire (398 produits, soit 93,4%) ; Ogooué-Maritime (313 produits, soit 73,5%) ; Haut-Ogooué (304 produits, soit 71,4%) ; Woleu-Ntem (283 produits, soit 66,4%) ; Ngounié (263 produits, soit 61,7%) ; Ogooué-Lolo (243 produits, soit 57,0%) ; Nyanga (258 produits, soit 60,6%) ; l'Ogooué-Ivindo (255 produits, soit 59,9%) ; Moyen-Ogooué (197 produits, soit 46,2%).

■ Quant au type de clientèle ayant accès à ces 426 produits retenus, les ménages/particuliers restent les principaux clients selon la représentativité provinciale suivante : l'Estuaire (93,4%), l'Ogooué-Maritime (72,1%), le Haut-Ogooué (71,1%), le Woleu-Ntem (66,7%), la Ngounié (62,0%), le Moyen-Ogooué (56,3%), l'Ogooué-Lolo (56,1%), la Nyanga (47,1%) et l'Ogooué-Ivindo (44,6%).

■ Comme autre client, il y a les détaillants qui sont majoritaires dans l'Estuaire (64,8%), l'Ogooué-Maritime (39,2%), l'Ogooué-Lolo (32,6%) et le Haut-Ogooué (32,2%). Toutefois, ces mêmes produits sont achetés également par les grossistes/semi-grossistes pour être revendus, et beaucoup plus dans l'Estuaire (14,3%) et dans l'Ogooué-Lolo (12,0%). De même, ils sont achetés par l'État/ONG/Associations pour l'investissement au titre de la formation de capital fixe dans le cas de l'Estuaire (13,4%), de l'Ogooué-Lolo (12,0%) et de l'Ogooué-Maritime (8,7%).

■ Dans le secteur non déclaré, les prix des produits ont été observés auprès des détaillants des marchés et les ménages/particuliers en sont toujours les principaux clients (93,2%).

■ Lors du ravitaillement à l'achat, dans le secteur déclaré, la prise en charge des frais de transport des produits est plus le fait du vendeur que du client quelle que soit la province, en dehors de l'Estuaire où le transport des produits est assuré aussi bien par le vendeur (374 produits, soit 87,8%) que par le client (305 produits, soit 71,6%). Par contre, dans d'autres provinces, c'est fréquemment le vendeur qui se charge de payer les frais de transport à la vente de leurs produits, notamment dans l'Ogooué-Maritime (291 produits, soit 68,8%) ; le Haut-Ogooué (278 produits, soit 65,3%) ; le Woleu-Ntem (248 produits, soit 58,2%) ; la Ngounié (237 produits, soit 55,6%) ; l'Ogooué-Lolo (236 produits, soit 55,4%) ; le Moyen-Ogooué (226 produits, soit 53,1%).

d) Analyse du taux de marge de commerce dans le secteur déclaré

- Dans l'ensemble, les marges de commerce sont très élevées pour les produits du bois, pour les produits agricoles, pour les matériaux et équipements du BTP, pour les boissons et cigarettes.
- Pour les produits de bois, le taux de marge varie de 12,8% à 38,0% pour le bois scié et de 59,5% à 68,0% pour les ouvrages en bois (mobilier).
- Pour les produits agricoles, le taux de marge varie de 16,6% à 122,2%.
- Pour les matériaux et équipements de BTP, le taux de marge varie de 37,6% à 124,2%.
- Pour les boissons, le taux de marge varie de 3,1% à 293,9%.
- Il importe de relever que les taux de marge de commerce sur les produits laitiers sont cohérents aux évaluations internationales où ils varient de 13% à 26%. C'est le même niveau atteint à l'EMCT où ils se situent entre 5,5% et 20,2%, à savoir, par exemple, le lait liquide demi-écrémé 1 litre (20,2%), le lait liquide entier 1 litre (13,6%), le yaourt de fabrication industrielle (17,4%).

e) Analyse du taux de marge de transport dans le secteur déclaré

Contrairement aux marges de commerce, les taux de marge de transport sont très élevés pour :

- ✓ Les produits agricoles dont l'ananas (24,4%), l'arachide frais (15,1%), l'aubergine (12,9%) le chou vert (11,5%) ;
- ✓ Certains produits agro-alimentaires dont l'huile de palme raffinée (15,2%) ;
- ✓ Les matériaux et équipements du BTP dont le gravier (23,3%), le revêtement du sol/moquette (13,1%) ;
- ✓ Les produits chimiques dont le savon de ménage (14,6%).

INTRODUCTION

L'étude sur les marges commerciales et de transport fait partie des enquêtes de structure qui sont nécessaires pour les comptes nationaux dans le cadre de la migration du SCN 93 au SCN 2008. L'intérêt fondamental est de disposer des taux de marge par produit pour le Tableau des Ressources et des Emplois (TRE) au niveau des comptes nationaux.

En effet, la marge commerciale brute qui est l'excédent dégagé par l'activité commerciale (ventes de marchandises nettes des coûts d'achat) intervient dans le calcul du PIB. Par produit, la marge commerciale brute figure dans les équilibres ressources-emplois de la comptabilité nationale. L'objectif de l'enquête sur les marges est de recueillir la répartition en 2023 de la marge commerciale et de transport des entreprises par produit, à un niveau d'agrégation suffisamment fin pour reconstituer les marges par produit des ERE. L'enquête porte sur un nombre limité d'activités du commerce définies en fonction de deux critères : (i) leur poids dans la marge totale ; (ii) leur degré de dispersion de leurs ventes entre différents produits, d'où l'idée de ratisser large dans la couverture de l'échantillon des produits au niveau national.

L'enquête sur les marges obéit à deux types d'approche qui s'appuie sur l'équilibre général en comptabilité nationale entre l'offre et la demande. Le choix a été porté sur l'option « Demande » des produits qui correspond aux emplois des produits se décomposant en consommations intermédiaires, consommation finale, formation de capital fixe, variation de stocks, exportations. Ces emplois sont destinés aux secteurs institutionnels que sont les ménages, les entreprises, l'État, l'extérieur (le Reste du Monde). L'EMCT est réalisée sur un échantillon de 439 produits qui étaient observés auprès des grossistes/semi-grossistes et des détaillants dont 426 produits sont retenus après apurement pour le calcul des marges, soit une couverture des produits de 97,04%. Ainsi en termes du nombre de relevés de prix à l'achat et à la vente réalisés pour ces 439 produits, au total, 14142 relevés ont effectué dans le secteur structuré (49,6%) et 7142 relevés dans le secteur non déclaré (50,4%). Cependant, après élimination des relevés dont l'information était manquante ou insuffisante pour le calcul des marges, l'échantillon éligible pour les besoins d'analyse est arrêté à 13747 relevés dont 6836 relevés dans le secteur déclaré et 6911 relevés dans le secteur non déclaré.

La collecte des données de l'EMCT a été faite à l'aide de la tablette à partir du questionnaire qui a été implémenté dans une application informatique « SURVEY SOLUTIONS » développée par la Banque Mondiale. Le suivi des produits de l'échantillon a été fait dans les entreprises du secteur déclaré et auprès des points de vente situés dans les arrondissements pour le secteur non déclaré.

PARTIE 1 : ECHANTILLONNAGE ET METHODE DE SUIVI DES PRIX DES PRODUITS DE L'EMCT

1.1. ECHANTILLONNAGE DES PRODUITS DE L'EMCT

1.1.1. Champ couvert par l'EMCT

L'Enquête sur les marges de commerce et de transport a été réalisée sur toute l'étendue du territoire national et plus précisément en milieu urbain. Elle a couvert tous les huit chefs-lieux de province auxquels s'ajoutent les trois principales villes de l'Estuaire et certaines villes frontalières. Les zones circonscrites par l'EMCT sont réparties de la manière suivante :

- ESTUAIRE : Libreville, Owendo, Akanda
- HAUT-OGOOUE : Franceville, Moanda
- Moyen-Ogooué : Lambaréné
- NGOUNIE : Mouila
- NYANGA : Tchibanga
- OGOOUE-IVINDO : Makokou
- OGOOUE-LOLO : Koulamoutou
- OGOOUE-MARITIME : Port-Gentil
- WOLEU-NTEM : Oyem, Bitam.

1.1.2. Unités économiques suivies par l'EMCT

L'EMCT concerne principalement « les entreprises enregistrées et non enregistrées dont le commerce est l'activité principale ou secondaire, et celles exerçant tout type d'activités pour saisir les marges de transport », qu'il s'agisse des entreprises à établissement unique, des entreprises sièges à établissements multiples et des établissements secondaires qui sont indépendants du point de vue comptable de leurs sièges.

Ainsi, selon cette stratification, les interviews ont été faites au sein de l'établissement qui est l'unité de production et qui constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

La collecte a été réalisée auprès de deux segments d'unité économique, à savoir :

- Le grossiste /demi-grossiste ;
- Le détaillant.

Pour chaque produit, les données ont été collectées auprès :

- Des importateurs et les grossistes du secteur déclaré ;
- Des détaillants du secteur déclaré ;
- Des détaillants du secteur non déclaré,

Qui ont le commerce comme activité principale ou une activité secondaire.

1.1.3. Choix des produits suivis par l'EMCT

La liste des produits suivis à l'EMCT a été obtenue à partir de deux sources de données notamment : (i) la liste des produits élémentaires de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation des ménages (IHPC) ; (ii) la liste des produits issus des statistiques douanières (Commerce extérieur). Une matrice a été élaborée, dans un premier temps, entre les variétés suivies pour les besoins des comptes nationaux à partir de la NOPEMA et les variétés représentatives (en tenant compte des pondérations issues des variétés de l'IHPC) des sources citées ci-dessus. Puis, dans un second temps, les variétés de l'IHPC ont été désagrégées en produits élémentaires génériques. La résultante de cette correspondance a conduit à une liste de 439 produits (dont 395 produits de l'IHPC et 44 produits du Commerce Extérieur) qui constitue l'échantillon de relevés.

1.2. ECHANTILLON DE RELEVES ET METHODE DE SUIVI DES PRIX DES PRODUITS DE L'EMCT

1.2.1. Échantillon de relevés de prix par produit et par secteur

Le nombre de relevés de prix par produit a été fixé par type d'opérateur (grossiste/semi-grossiste, détaillant) selon le secteur déclaré et le secteur non déclaré. Pour le secteur déclaré, il a été arrêté un relevé chez le grossiste et deux relevés chez le détaillant. Par contre, dans le secteur non déclaré, il était convenu faire deux relevés chez les détaillants uniquement car les grossistes n'y étaient pas suivis. En fait, il importe de souligner que le nombre de relevés fixé ci-dessus dépend du type de produit et de son existence dans la province.

Ainsi, il ressort que 426 produits de l'échantillon ont fait l'objet de 14172 relevés de prix dont 7030 relevés de prix dans le secteur déclaré et 7142 relevés de prix dans le secteur non déclaré.

1.2.2. Méthode de suivi des prix par produit et par secteur

Le suivi des prix par produit a été fait sur la base d'un questionnaire implémenté dans la tablette à partir de l'application informatique de collecte « SURVEY SOLUTIONS » développée par la Banque Mondiale. Les prix des produits ont été observés auprès des entreprises dans le secteur déclaré et auprès des points de ventes dans les arrondissements dans le secteur non déclaré. Quel que soit le secteur considéré, les 439 produits ont été répartis entre les cinq enquêteurs d'une même équipe (80 produits en moyenne pour chaque agent enquêteur et 40 produits pour chaque chef d'équipe) et pour les 19 équipes de l'EMCT. La répartition des produits par équipe était faite de telle sorte que les relevés de prix des produits soient suivis selon l'ordre de numérotation des enquêteurs dans chaque équipe.

PARTIE 2 : RESULTATS DES RELEVES DE PRIX SUR LES PRODUITS DE L'EMCT

2.1. DESCRIPTION DE RELEVES DE PRIX RETENUS DANS L'ENSEMBLE DU PAYS APRES APUREMENT

2.1.1. Traitement des produits suivis à l'EMCT

La liste des produits faisant l'objet de la collecte a été soumise à un contrôle de couverture et de cohérence.

- Le contrôle de couverture a consisté à vérifier à partir du code attribué à chaque produit, s'il a été trouvé sur le terrain d'une part et s'il a fait l'objet des relevés pendant la collecte. En définitive tous les produits disposant au moins un relevé ont été retenus pour le calcul des marges.
- Le contrôle de cohérence vérifiait l'incompatibilité dans les enregistrements des métadonnées de chaque produit au niveau des différentes variables. A ce niveau des redressements ont été également apportés sur les produits élémentaires ayant présenté des insuffisances lors de la collecte. Pour ce faire, des exploitations des autres variables de l'enquête ont été réalisées d'une part et l'obtention des informations supplémentaires auprès des enquêteurs et l'exploitation des autres informations sur les produits collectés soit dans la même zone soit dans les autres structures commerciales ont été nécessaires.

Ainsi, sur la base de 439 produits suivis, 426 présentant au moins un relevé ont été retenus, soit un taux de couverture des produits de 97%. Les 13 produits non pas été pris en compte dans le calcul des marges et n'ont pas fait l'objet de collecte à cause de leur absence sur le terrain au moment de la collecte. Le tableau suivant montre la couverture réalisée lors de la collecte des données de l'EMCT.

TABLEAU 1 : NOMBRE DE PRODUITS RETENUS DANS L'ÉCHANTILLON APRÈS APUREMENT

RUBRIQUES	Nombre de produits
Nombre de produits de l'échantillon	439
Nombre de produits ayant fait l'objet d'au moins 1 relevé	426
Nombre de produits ne participant pas au calcul des marges	13
Taux de couverture des produits dans l'EMCT (%)	97,04

2.1.2. Nombre de produits suivis à l'EMCT par province selon le secteur déclaré

Les 426 produits retenus avec des relevés corrects après apurement ont été observés dans les entreprises du secteur déclaré. Ainsi, il ressort que les produits ont été bien couverts dans sept provinces sur neuf car plus de la moitié des produits a des relevés corrects. Il s'agit principalement de l'Estuaire (398 produits, soit 93,4%), de l'Ogooué-Maritime (313 produits, soit 73,5%), du Haut-

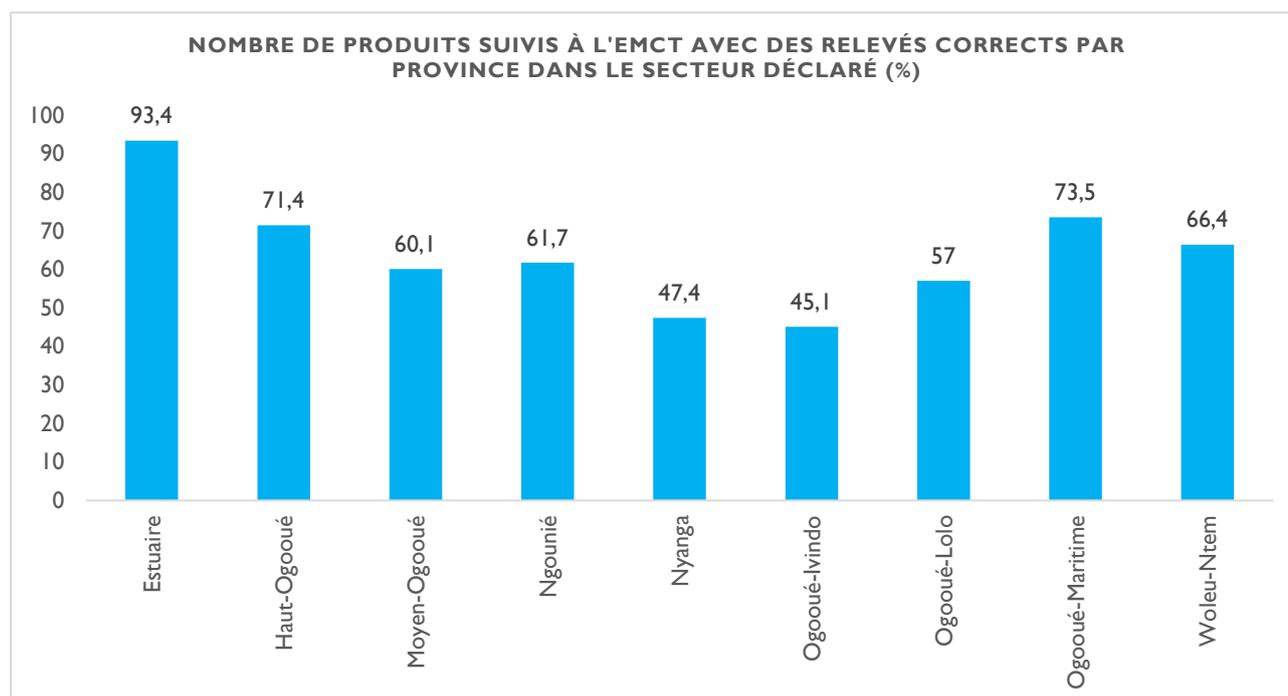
Ogooué (304 produits, soit 71,4%), du Woleu-Ntem (283 produits, soit 66,4%), de la Ngounié (263 produits, soit 61,7%) et de l'Ogooué-Lolo (243 produits, soit 57,0%).

Cependant, les deux autres provinces ont l'objet d'une couverture faible, notamment la Nyanga (202 produits, soit 47,4%) et l'Ogooué-Ivindo (192 produits, soit 45,1%).

TABLEAU 2 : RÉPARTITION DES PRODUITS SUIVIS À L'EMCT AVEC DES RELEVÉS CORRECTS DANS LE SECTEUR DÉCLARÉ PAR PROVINCE

Secteur déclaré		
Province	Produits	Pourcentage (%)
Estuaire	398	93,4
Haut-Ogooué	304	71,4
Moyen-Ogooué	256	60,1
Ngounié	263	61,7
Nyanga	202	47,4
Ogooué-Ivindo	192	45,1
Ogooué-Lolo	243	57,0
Ogooué-Maritime	313	73,5
Woleu-Ntem	283	66,4

GRAPHIQUE 1 : RÉPARTITION DES PRODUITS SUIVIS À L'EMCT AVEC DES RELEVÉS CORRECTS PAR PROVINCE DANS LE SECTEUR



2.1.3. Nombre de produits suivis à l'EMCT avec des relevés corrects dans le secteur non déclaré par province

Parmi les 426 produits suivis chez les détaillants du secteur non déclaré, plus de la moitié des produits a des relevés corrects et est représentative dans les provinces suivantes : 378 produits (88,7%) dans l'Estuaire ; 290 produits (68,1%) dans le Woleu-Ntem ; 258 produits (60,6%) dans la

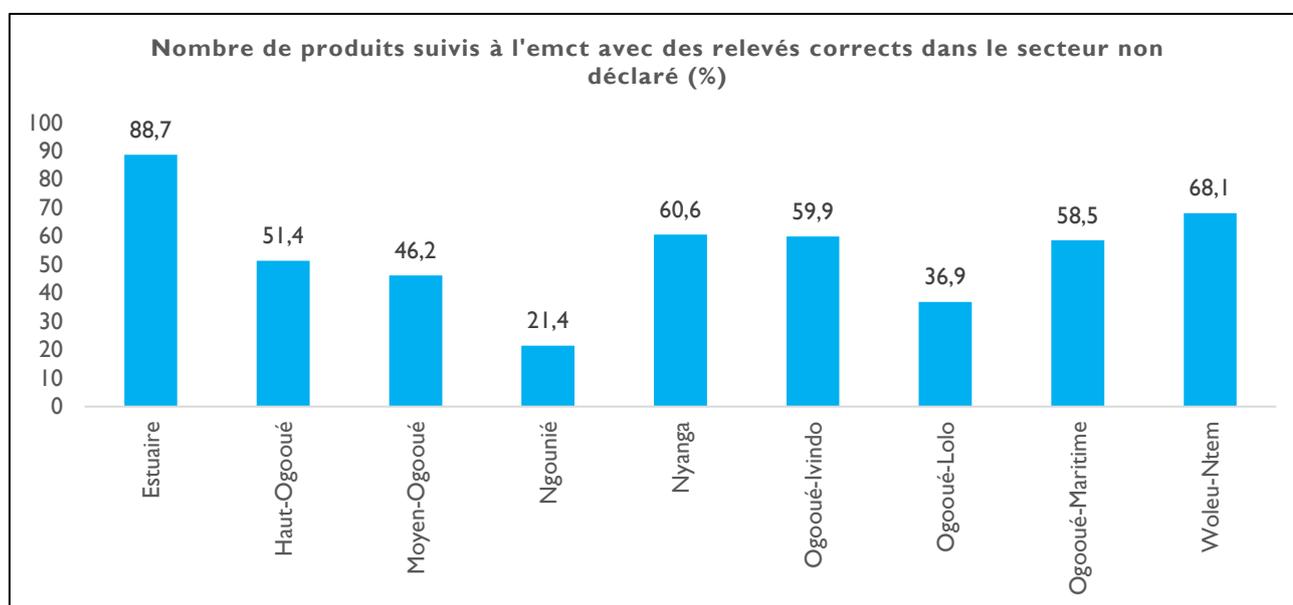
Nyanga ; 255 produits (59,9%) dans l'Ogooué-Ivindo ; 249 produits (58,5%) dans l'Ogooué-Maritime ; 210 produits (51,4%) dans le Haut-Ogooué.

Cependant, malgré le fait d'avoir des relevés corrects, moins de la moitié des produits suivis à l'EMCT a été trouvée dans les autres provinces suivantes : 197 produits (46,2%) dans le Moyen-Ogooué ; 157 produits (36,9%) dans l'Ogooué-Lolo ; 91 produits (21,4%) dans la Ngounié.

TABLEAU 3 : RÉPARTITION DES PRODUITS SUIVIS À L'EMCT AVEC DES RELEVÉS CORRECTS DANS LE SECTEUR NON DÉCLARÉ PAR PROVINCE

Province	Produits Détaillants	Pourcentage (%)
Estuaire	378	88,7
Haut-Ogooué	219	51,4
Moyen-Ogooué	197	46,2
Ngounié	91	21,4
Nyanga	258	60,6
Ogooué-Ivindo	255	59,9
Ogooué-Lolo	157	36,9
Ogooué-Maritime	249	58,5
Woleu-Ntem	290	68,1

GRAPHIQUE 2 : RÉPARTITION DES PRODUITS SUIVIS À L'EMCT AVEC DES RELEVÉS CORRECTS PAR PROVINCE DANS LE SECTEUR NON DÉCLARÉ



Cette distribution des produits retenus avec des relevés corrects par province reflète celle observée dans les villes couvertes par l'EMCT. Ainsi, la plupart des produits avec des relevés corrects ont été couverts à Libreville (369 produits, soit 86,5%), à Owendo (241 produits, soit 56,6%) et Akanda (165 produits, soit 38,7%) dans l'Estuaire ; à Bitam (237 produits, soit 55,6%) et Oyem (199 produits, soit 46,7%) dans le Woleu-Ntem ; à Moanda (161 produits, soit 37,8%) et à Franceville (160

produits, soit 37,6%) dans le Haut-Ogooué. Par contre les autres villes sont représentatives de leur province.

TABLEAU 4 : RÉPARTITION DES PRODUITS SUIVIS À L'EMCT DANS LE SECTEUR NON DÉCLARÉ PAR PROVINCE ET PAR COMMUNE

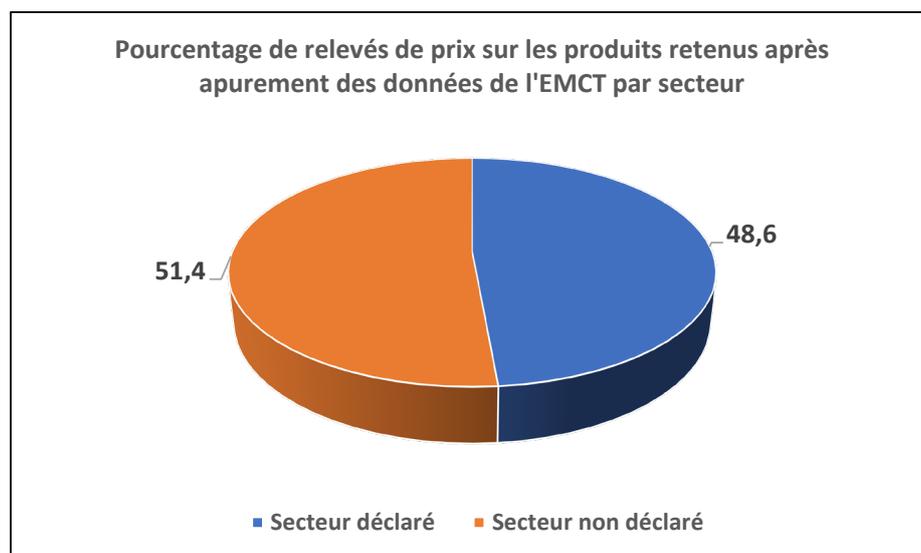
Province	Produits du secteur non déclaré	Pourcentage(%)
Estuaire		
Libreville	369	86,6
Owendo	241	56,6
Akanda	165	38,7
Haut-Ogooué		
Franceville	160	37,6
Moanda	161	37,8
Moyen-Ogooué		
Lambaréné	197	46,2
Ngounié	91	
Mouila	91	21,4
Nyanga		
Tchibanga	258	60,6
Ogooué-Ivindo		
Makokou	255	59,9
Ogooué-Lolo		
Koula-Moutou	157	36,9
Ogooué-Maritime		
Port-Gentil	249	58,5
Woleu-Ntem		
Oyem	199	46,7
Bitam	237	55,6

2.1.4. Nombre de relevés de prix retenus après apurement des données de l'EMCT par province selon le secteur

Des 14 172 relevés de prix effectués sur les 439 produits de l'échantillon, seulement 13 442 relevés de prix sont jugés satisfaisants, car correspondant à 426 produits éligibles. 730 relevés de prix posent le problème de couverture, soit un taux de validité des relevés de 94,8%.

Parmi ces 13 442 relevés de prix, 6531 relevés (48,6%) sont effectués dans le secteur déclaré et 6 911 relevés (51,4%) sont effectués dans le secteur non déclaré.

GRAPHIQUE 3 : NOMBRE DE RELEVÉS (%) EFFECTUÉS DANS LE SECTEUR DÉCLARÉ ET DANS LE SECTEUR NON DÉCLARÉ



La distribution provinciale de ces relevés fait ressortir que la majorité des relevés a été faite dans l'Estuaire et le Woleu-Ntem. Plus de quatre relevés sur dix (43,3%) ont été effectués dans l'Estuaire et plus d'un relevé sur dix a été fait dans le Woleu-Ntem (11,3%). Cependant, 9,7% de relevés ont été faits dans le Haut-Ogooué ; 9,4% dans l'Ogooué-Maritime ; 6,0% dans la Nyanga alors que le pourcentage de relevés faits dans les autres provinces varie entre 4,6% à 5,7%.

TABLEAU 5 : RÉPARTITION DU NOMBRE DE RELEVÉS RETENUS APRÈS APUREMENT PAR PROVINCE ET PAR SECTEUR

Province	Secteur déclaré	Secteur non déclaré	Total	Pourcentage
Estuaire	2811	3005	5816	43,3
Haut-Ogooué	691	617	1308	9,7
Moyen-Ogooué	287	353	640	4,8
Ngounié	449	175	624	4,6
Nyanga	302	503	805	6,0
Ogooué-Ivindo	293	476	769	5,7
Ogooué-Lolo	418	285	703	5,2
Ogooué-Maritime	616	643	1259	9,4
Woleu-Ntem	664	854	1518	11,3
Ensemble	6531	6911	13442	100,0
Pourcentage (%)	48,6	51,4	100,0	

La répartition des 13442 relevés dans les villes retenus montre que plus de relevés de prix ont été effectués à Libreville (4434 relevés, soit 33,0%) dans l'Estuaire, à Port-Gentil dans l'Ogooué-Maritime (1259 relevés, soit 9,4%), à Bitam (892 relevés, soit 6,6%) dans le Woleu-Ntem, à Tchibanga (805 relevés, soit 6,0%) dans la Nyanga.

TABLEAU 6 : RÉPARTITION DU NOMBRE DE RELEVÉS RETENUS APRÈS APUREMENT PAR PROVINCE ET PAR COMMUNE SELON LE SECTEUR

Province /Commune	Secteur déclaré	Secteur non déclaré	Total	Pourcentage
Estuaire				
Libreville	2176	2258	4434	33,0
Owendo	239	461	700	5,2
Akanda	396	286	682	5,1
Total	2811	3005	5816	43,3
Haut-Ogooué				
Franceville	457	307	764	5,7
Moanda	234	310	544	4,0
Total	691	617	1308	9,7
Moyen-Ogooué				
Lambaréné	287	353	640	4,8
Total	287	353	640	4,8
Ngounié				
Mouila	449	175	624	4,6
Total	449	175	624	4,6
Nyanga				
Tchibanga	302	503	805	6,0
Total	302	503	805	6,0
Ogooué-Ivindo				
Makokou	293	476	769	5,7
Total	293	476	769	5,7
Ogooué-Lolo				
Koula-Moutou	418	285	703	5,2
Total	418	285	703	5,2
Ogooué-Maritime				
Port-Gentil	616	643	1259	9,4
Total	616	643	1259	9,4
Woleu-Ntem				
Oyem	238	388	626	4,7
Bitam	426	466	892	6,6
Total	664	854	1518	11,3
Ensemble	6531	6911	13442	100,0

2.1.5. Nombre de relevés de prix retenus après apurement des données de l'EMCT par province selon le secteur

Il est à noter que la question sur la forme juridique a été adressée seulement aux entreprises du secteur déclaré. Ainsi, dans l'ensemble des villes couvertes, plus des trois quarts des relevés ont été faits dans les entreprises individuelles (5245 relevés, soit 74,6%), dans les sociétés à responsabilité limitée (844 relevés, soit 12,0%), dans les sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée (396 relevés, soit 5,6%) et dans les sociétés anonymes (231 relevés, soit 3,3%) alors que très peu de relevés ont été effectués dans les groupements d'intérêt économique et les sociétés en nom collectif (21 relevés, soit 0,3%) ainsi que dans les autres entreprises non définies (72 relevés, soit 1,0%).

TABLEAU 7 : RÉPARTITION DU NOMBRE DE RELEVÉS DE PRIX EFFECTUÉS DANS LES ENTREPRISES DU SECTEUR DÉCLARÉ SELON LEUR FORME JURIDIQUE

Forme juridique de l'entreprise	Nombre de relevés	Pourcentage (%)
Entreprise individuelle	5074	77,7
Société Anonyme (SA)	166	2,5
Société à Responsabilité Limitée (SARL)	712	10,9
Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (SUARL)	407	6,2
Société en Commandite Simple (SCS)	25	0,4
Société en Nom Collectif (SNC)	1	0,0
Groupement d'Intérêt économique (GIE)	17	0,3
Autre	43	0,7
Non déclaré	86	1,3
Total Secteur déclaré	6531	100,0
Total Secteur non déclaré	6911	
Total	13442	

2.1.6. Nombre de relevés de prix effectués dans les entreprises du secteur déclaré par mode de vente selon la fonction du répondant

Il est constaté que, dans le secteur déclaré où les produits suivis par l'EMCT ont été observés auprès des entreprises formelles, les informations sur les prix d'achat et de vente des produits ont été livrées, pour la plupart, par les autres employés (4243 relevés, soit 60,4%) et par les Directeurs Généraux (2324 relevés, soit 33,1%) alors très peu de Directeurs Généraux Adjointes 130 relevés, soit 1,8%), de Directeurs administratifs et financiers/comptables (54 relevés, soit 0,8%), d'autres Directeurs (156 relevés, soit 2,2%) ont répondu favorablement.

TABLEAU 8 : RÉPARTITION DU NOMBRE DE RELEVÉS DE PRIX EFFECTUÉS SELON LA FONCTION DU RÉPONDANT ET LE MODE DE VENTE DU PRODUIT

Fonction du répondant	Mode de vente du produit				Total secteur déclaré	Total secteur non déclaré	Ensemble
	En gros/de mi gros	En détail	Les deux	Non déclaré			
Directeur Général	132	2065	106	1	2304	0	2304
Directeur G. Adjoint	3	93	6	0	102	0	102
DAF/Comptable	3	22	11	0	36	0	36
Autre Directeur	5	57	50	0	112	0	112
Autre employé	181	3427	282	5	3895	0	3895
Non déclaré	0	14	2	66	82	0	82
Total secteur déclaré	324	5678	457	72	6531		6531
Total Secteur non déclaré	0	0	0	0	0	6911	6911
Ensemble	324	5678	457	72	6531	6911	13442

2.1.7. Nombre de relevés de prix effectués dans les entreprises du secteur déclaré par province selon le mode de vente du produit

Dans le secteur déclaré, les relevés ont été effectués auprès des grossistes/demi-grossistes, des détaillants ou auprès des deux types d'opérateur. Par contre, dans le secteur non déclaré, ils ont été effectués uniquement auprès des détaillants.

Ainsi, la question sur le mode de vente du produit n'a pas concerné le secteur non déclaré comme on peut le constater dans le tableau 4 suivant. Il se dégage que, dans le secteur déclaré, la vente des produits se fait plus en détail (5840 relevés, soit 83,1%) qu'en gros/demi-gros (444 relevés, soit 6,3%). Cependant, très peu de produits sont vendus à la fois en gros/demi-gros et en détail (630 relevés, soit 9,0%). Cependant, le mode de vente n'a pas été déterminé pour les 116 relevés (1,6%) effectués dans les provinces.

Par contre, dans le secteur non déclaré, tous les 6911 produits observés sont vendus en détail comme cela est présenté dans le tableau suivant.

TABLEAU 9 : RÉPARTITION DU NOMBRE DE RELEVÉS EFFECTUÉS PAR PROVINCE ET PAR SECTEUR SELON LE MODE DE VENTE DU PRODUIT

Secteur déclaré/province	Mode de vente du produit				Total	
	En gros/demi gros	En détail	Les deux	Non déclaré		
Estuaire	122	2393	247	49	2811	
Haut-Ogooué	66	601	15	9	691	
Moyen-Ogooué	27	254	5	1	287	
Ngounié	29	394	13	13	449	
Nyanga	7	239	56		302	
Ogooué-Ivindo		277	16		293	
Ogooué-Lolo	10	408			418	
Ogooué-Maritime	40	536	40		616	
Woleu-Ntem	23	576	65		664	
Ensemble Secteur déclaré		324	5678	457	72	6531
Estuaire	3005				3005	
Haut-Ogooué	617				617	
Moyen-Ogooué	353				353	
Ngounié	175				175	
Nyanga	503				503	
Ogooué-Ivindo	476				476	
Ogooué-Lolo	285				285	
Ogooué-Maritime	643				643	
Woleu-Ntem	854				854	
Ensemble Secteur non déclaré	6911				6911	
Estuaire	3005	122	2393	247	49	5816

Secteur déclaré/province	Mode de vente du produit					Total
	En gros/demi gros	En détail	Les deux	Non déclaré		
Haut-Ogooué	617	66	601	15	9	1308
Moyen-Ogooué	353	27	254	5	1	640
Ngounié	175	29	394	13	13	624
Nyanga	503	7	239	56	0	805
Ogooué-Ivindo	476	0	277	16	0	769
Ogooué-Lolo	285	10	408	0	0	703
Ogooué-Maritime	643	40	536	40	0	1259
Woleu-Ntem	854	23	576	65	0	1518
Total GABON	6911	324	5678	457	72	13442

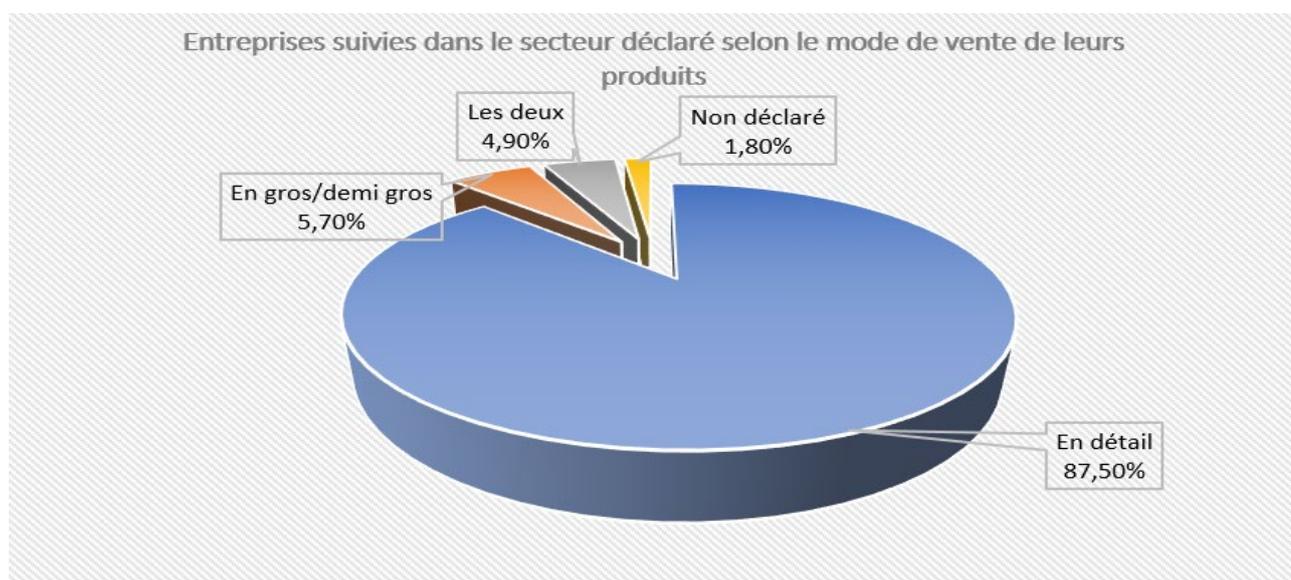
2.2. COUVERTURE DES ENTREPRISES ENQUETÉES DANS LE SECTEUR DÉCLARÉ ET DES PRODUITS DE L'EMCT

Cette section présente, d'une part, le nombre d'entreprises dans lesquelles les relevés de prix ont été effectués, d'autre part, le nombre de produits de l'EMCT qui ont été réellement renseignés après apurement des données.

2.2.1. Nombre d'entreprises enquêtées dans le secteur déclaré selon le mode de vente du produit

Dans le secteur déclaré, 1381 entreprises ont été visitées pour le suivi des prix des 426 produits retenus après apurement des données sur les 439 produits de l'échantillon de départ. Ce faisant, 1209 entreprises vendent en détail (87,5%) ; 79 entreprises vendent en gros/demi-gros (5,7%). Par contre, 25 entreprises (1,8%) n'ont pas déclaré le mode de vente de leurs produits.

GRAPHIQUE 4 : NOMBRE D'ENTREPRISES SUIVIES POUR LES RELEVÉS DES PRIX DES PRODUITS DE L'EMCT SELON LE TYPE D'OPÉRATEUR



En effet, il importe que le nombre d'entreprises enquêtées est fonction de la disponibilité des produits dans les points de vente car la liste des entreprises de l'échantillon n'était pas établie au départ comme pour l'option « Offre » de l'équilibre général calculable en comptabilité nationale. Ainsi, il se dégage que la plupart des produits ont été trouvés dans les espaces commerciaux de l'Estuaire (587 entreprises, soit 42,5%), du Haut-Ogooué (162 entreprises, soit 11,7%), du Woleu-Ntem (141 entreprises, soit 10,2%), de la Ngounié (123 entreprises, soit 8,9%) et de l'Ogooué-Maritime (118 entreprises, soit 8,9%). Suivent ensuite le Moyen-Ogooué (96 entreprises, soit 7,0%), l'Ogooué-Ivindo (68 entreprises, soit 4,9%), la Nyanga (54 entreprises, soit 3,9%) et l'Ogooué-Lolo (32 entreprises, soit 2,3%).

TABLEAU 10 : RÉPARTITION DES ENTREPRISES DU SECTEUR DÉCLARÉ DANS LESQUELLES LES RELEVÉS ONT ÉTÉ RÉALISÉS PAR PROVINCE SELON LE MODE DE VENTE DU PRODUIT

Province	Mode de vente				Total
	En détail	En gros/demi gros	Les deux	Non déclaré	
Estuaire	511	33	33	10	587
Haut-Ogooué	143	13	4	2	162
Moyen-Ogooué	88	2	5	1	96
Ngounié	99	7	5	12	123
Nyanga	48	3	3	0	54
Ogooué-Ivindo	63	1	4	0	68
Ogooué-Lolo	30	2	0	0	32
Ogooué-Maritime	103	9	6	0	118
Woleu-Ntem	124	9	8	0	141
Total	1209	79	68	25	1381
Pourcentage	87,5	5,7	4,9	1,8	100,0

2.2.2. Nombre d'entreprises enquêtées dans le secteur déclaré par province et par Commune selon le mode de vente du produit

La vente en détail étant le mode le plus courant des opérateurs économiques enquêtés, il se dégage que la plupart des produits ont fait l'objet d'observation de prix auprès des 387 détaillants de Libreville (32,0%), des 108 détaillants de Franceville (8,9%), de 103 détaillants de Port-Gentil (8,5%), des 99 détaillants d'Akanda (9,6%), des 99 détaillants de Mouila (9,6%), des 88 détaillants de Lambaréné (8,6%), des 63 détaillants de Makokou (5,2%), des 63 détaillants de Bitam (5,2%), des 61 détaillants d'Oyem (5,0%), des 48 détaillants de Tchibanga (4,0%), des 35 détaillants de Moanda (2,9%), des 30 détaillants de Koula-Moutou (2,5%) et des 25 détaillants d'Owendo (2,1%).

Cependant, plus de grossistes ont été enquêtés à Libreville (33 grossistes, soit 41,8%), à Franceville (10 grossistes, soit 12,6%), à Port-Gentil (9 grossistes, soit 11,4%), à Mouila (7 grossistes, soit 8,9%) et à Oyem (7 grossistes, soit 8,9%) que dans les autres Communes retenues.

TABLEAU 11 : RÉPARTITION DES ENTREPRISES DU SECTEUR DÉCLARÉ DANS LESQUELLES LES RELEVÉS ONT ÉTÉ RÉALISÉS PAR PROVINCE ET PAR COMMUNE SELON LE MODE DE VENTE DU PRODUIT

Province	Commune	Mode de vente				Total
		En détail	En gros/demi gros	Les deux	Non déclaré	
Estuaire	Libreville	387	33	21	8	449
	Owendo	25	0	8	2	35
	Akanda	99	0	4	0	103
	Total	511	33	33	10	587
Haut-Ogooué	Franceville	108	10	2	2	122
	Moanda	35	3	2	0	40
	Total	143	13	4	2	162
Moyen-Ogooué	Lambaréné	88	2	5	1	96
Ngounié	Mouila	99	7	5	12	123
Nyanga	Tchibanga	48	3	3	0	54
Ogooué-Ivindo	Makokou	63	1	4	0	68
Ogooué-Lolo	Koula-Moutou	30	2	0	0	32
Ogooué-Maritime	Port-Gentil	103	9	6	0	118
Woleu-Ntem	OYEM	61	7	1	0	69
	BITAM	63	2	7	0	72
	Total	124	9	8	0	141
Total		1209	79	68	25	1381

2.3. REPARTITION DES PRODUITS DE L'EMCT PAR PROVINCE SELON LES PRINCIPAUX CLIENTS

Le fait de saisir les principaux clients utilisateurs de produits qui ont été suivis à l'EMCT permet de prédire les emplois faits pour ces produits. Ainsi, dans l'optique de la demande finale en comptabilité nationale, les produits achetés ou vendus auprès des opérateurs économiques peuvent être destinés aux ménages pour leur consommation finale, aux entreprises pour leurs consommations intermédiaires et leurs stocks, l'État pour l'investissement, à l'extérieur (reste du monde) pour les exportations.

2.3.1. Produits de l'EMCT suivis dans le secteur déclaré par province selon les principaux clients

Dans le secteur déclaré, la question a été posée aux différents opérateurs économiques pour savoir le type de clientèle qu'ils ont pour l'achat de leurs produits. Ainsi, il se dégage que les ménages/particuliers restent les principaux clients des 426 produits observés à l'EMCT dont l'Estuaire (93,4%), l'Ogooué-Maritime (72,1%), le Haut-Ogooué (71,1%), le Woleu-Ntem (66,7%), la Ngounié (62,0%), le Moyen-Ogooué (56,3%), l'Ogooué-Lolo (56,1%), la Nyanga (47,1%) et l'Ogooué-Ivindo

(44,6%). Le deuxième groupe de client pour ces produits reste les détaillants qui sont majoritaires dans l'Estuaire (64,8%), l'Ogooué-Maritime (39,2%), l'Ogooué-Lolo (32,6%) et le Haut-Ogooué (32,2%). Toutefois, ces mêmes produits vont aussi chez les grossistes/semi-grossistes, et beaucoup plus dans l'Estuaire (14,3%) et dans l'Ogooué-Lolo (12,0%) pour être revendus. De même, les produits qui sont achetés par l'État/ONG/Associations sont destinés nécessairement pour l'investissement au titre de formation de capital fixe dans le cas de l'Estuaire (13,4%) et de l'Ogooué-Lolo (12,0%) et de l'Ogooué-Maritime (8,7%).

GRAPHIQUE 5 : RÉPARTITION DES PRODUITS SUIVIS À L'EMCT AVEC DES RELEVÉS CORRECTS DANS LE SECTEUR DÉCLARÉ SELON LES PRINCIPAUX CLIENTS

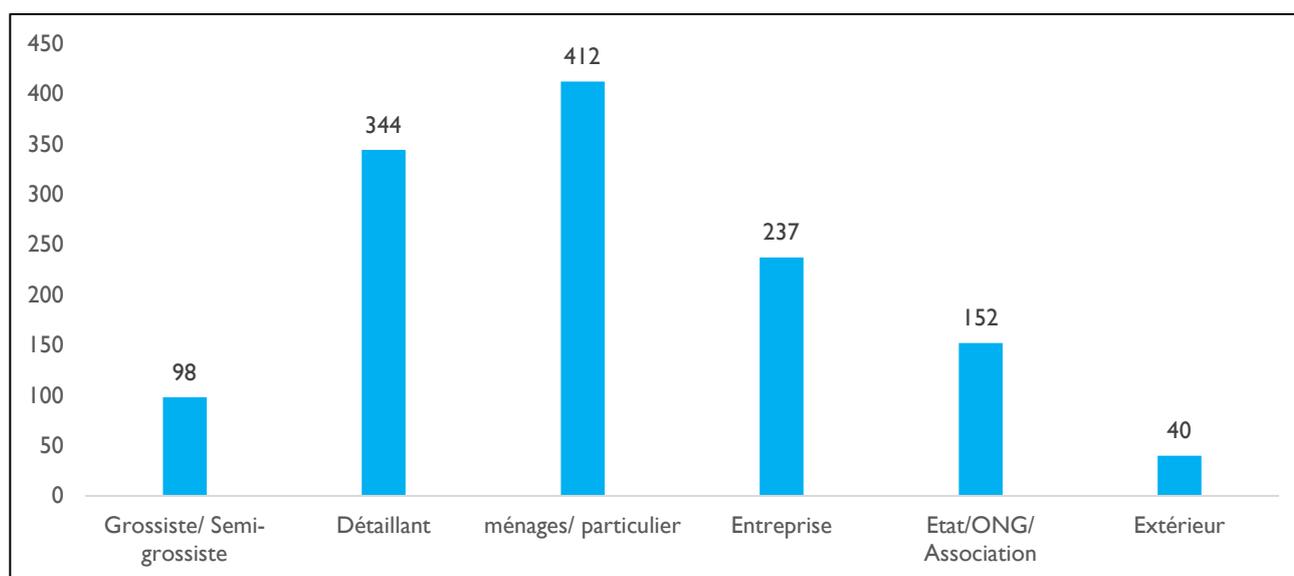


TABLEAU 12 : RÉPARTITION DES PRODUITS DE L'EMCT SUIVIS DANS LE SECTEUR DÉCLARÉ PAR PROVINCE SELON LEURS PRINCIPAUX CLIENTS

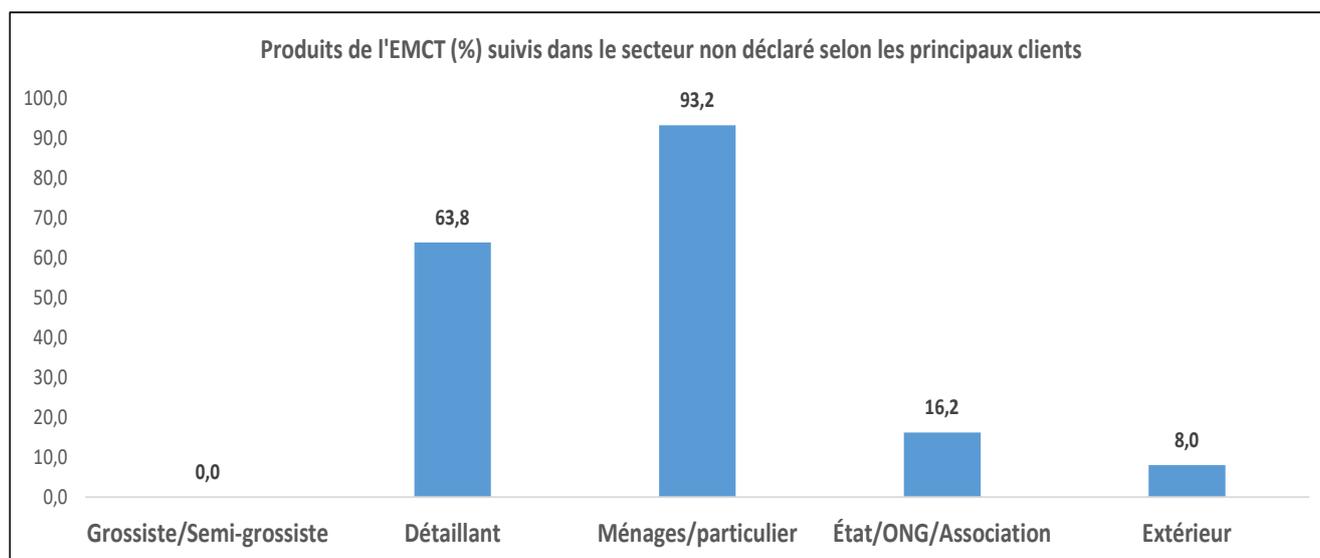
Province	Principaux clients				
	Grossiste/Semi-grossiste	Détaillant	Mé-nages/particulier	État/ONG/As-sociation	Extérieur
Estuaire	61	276	398	57	8
Haut-Ogooué	12	137	303	1	0
Moyen-Ogooué	17	23	240	1	1
Ngounié	6	49	264	21	0
Nyanga	3	49	202	27	1
Ogooué-Ivindo	2	19	190	5	2
Ogooué-Lolo	51	139	239	51	2
Ogooué-Maritime	15	167	307	37	27
Woleu-Ntem	11	60	284	8	0
Estuaire	14,3	64,8	93,4	13,4	1,9
Haut-Ogooué	2,8	32,2	71,1	0,2	0,0

Province	Principaux clients				
	Grossiste/Semi-grossiste	Détaillant	Ménages/particulier	État/ONG/Association	Extérieur
Moyen-Ogooué	4,0	5,4	56,3	0,2	0,2
Ngounié	1,4	11,5	62,0	4,9	0,0
Nyanga	0,7	11,5	47,4	6,3	0,2
Ogooué-Ivindo	0,5	4,5	44,6	1,2	0,5
Ogooué-Lolo	12,0	32,6	56,1	12,0	0,5
Ogooué-Maritime	3,5	39,2	72,1	8,7	6,3
Woleu-Ntem	2,6	14,1	66,7	1,9	0,0

2.3.2. Produits de l'EMCT suivis dans le secteur non déclaré par province selon les principaux clients

Dans le secteur non déclaré, les marchés étant les points de vente ciblés, il n'y a pas de grossiste. Ainsi, les produits sont vendus par les détaillants. Il ressort que les ménages/particuliers sont toujours les principaux clients des produits observés à l'EMCT avec 93,2%.

GRAPHIQUE 6 : RÉPARTITION DES PRODUITS SUIVIS À L'EMCT AVEC DES RELEVÉS CORRECTS DANS LE SECTEUR NON DÉCLARÉ SELON LES PRINCIPAUX CLIENTS



Dans l'ensemble des provinces, comme dans le secteur déclaré, les ménages/particuliers sont les principaux clients dans le secteur non déclaré avec une forte représentativité de l'Estuaire (88,7%), le Woleu-Ntem (67,8%), la Nyanga (60,6%), de l'Ogooué-Ivindo (59,6%), de l'Ogooué-Maritime (58,8%) et le Haut-Ogooué (51,4%). Cependant, les détaillants se procurent plus de ces produits dans l'Estuaire (48,8%), le Haut-Ogooué (19,2%), l'Ogooué-Maritime (17,6%), l'Ogooué-Lolo (15,5%), le Woleu-Ntem (13,4%).

TABEAU 13 : RÉPARTITION DES PRODUITS DE L'EMCT SUIVIS DANS LE SECTEUR NON DÉCLARÉ PAR PROVINCE SELON LEURS PRINCIPAUX CLIENTS

Province	Principaux clients					Extérieur
	Grossiste/Semi-grossiste	Détaillant	Ménages/particulier	État/ONG/Association		
Estuaire	0	208	378	27	6	
Haut-Ogooué	0	82	219	5	3	
Moyen-Ogooué	0	25	197	0	0	
Ngounié	0	3	91	2	0	
Nyanga	0	15	258	15	0	
Ogooué-Ivindo	0	31	254	2	0	
Ogooué-Lolo	0	66	152	10	0	
Ogooué-Maritime	0	75	249	16	26	
Woleu-Ntem	0	57	289	6	0	
Estuaire	0	48,8	88,7	6,3	1,4	
Haut-Ogooué	0	19,2	51,4	1,2	0,7	
Moyen-Ogooué	0	5,9	46,2	0,0	0,0	
Ngounié	0	0,7	21,4	0,5	0,0	
Nyanga	0	3,5	60,6	3,5	0,0	
Ogooué-Ivindo	0	7,3	59,6	0,5	0,0	
Ogooué-Lolo	0	15,5	35,7	2,3	0,0	
Ogooué-Maritime	0	17,6	58,5	3,8	6,1	
Woleu-N13tem	0	13,4	67,8	1,4	0,0	

2.4. RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR PROVINCE SELON LA PRISE EN CHARGE DU TRANSPORT DES PRODUITS LORS DU RAVITAILLEMENT

Le paiement des frais de transport à l'achat ou à la vente lors du ravitaillement peut être à la charge du client lui-même ou du vendeur (grossiste/semi-grossiste, détaillant) comme ils peuvent être supportés par une autre personne.

2.4.1. Produits de l'EMCT suivis dans le secteur non déclaré par province selon la personne qui prend en charge les frais de transport lors du ravitaillement

Dans le secteur déclaré, lors du ravitaillement à l'achat, la prise en charge des frais de transport des produits est plus le fait du vendeur que du client quelle que soit la province, en dehors de l'Estuaire où le transport des produits est assuré aussi bien par le vendeur (374 produits, soit 87,8%) que par le client (305 produits, soit 71,6%).

Cependant, dans d'autres provinces, c'est fréquemment le vendeur, à savoir : l'Ogooué-Maritime (291 produits, soit 68,8%) ; le Haut-Ogooué (278 produits, soit 65,3%) ; le Woleu-Ntem (248 produits, soit 58,2%) ; la Ngounié (237 produits, soit 55,6%) ; l'Ogooué-Lolo (236 produits, soit

55,4%) ; le Moyen-Ogooué (226 produits, soit 53,1%). Par contre, moins de la moitié des produits avec des relevés corrects ont été observés dans la Nyanga (193 produits, soit 45,3%) et dans l'Ogooué-Ivindo (183 produits, 43,0%).

TABLEAU 14 : RÉPARTITION DES PRODUITS DE L'EMCT SUIVIS DANS LE SECTEUR DÉCLARÉ PAR PROVINCE SELON LA PERSONNE QUI PREND EN CHARGE LES FRAIS DE TRANSPORT LORS DU RAVITAILLEMENT

Province	Prise en charge du transport		
	Le client lui-même	Le vendeur	Autre
Estuaire	305	374	198
Haut-Ogooué	48	278	54
Moyen-Ogooué	29	226	11
Ngounié	60	237	21
Nyanga	13	193	5
Ogooué-Ivindo	31	183	1
Ogooué-Lolo	10	236	6
Ogooué-Maritime	94	291	29
Woleu-Ntem	79	248	92
Estuaire	71,6	87,8	46,5
Haut-Ogooué	11,3	65,3	12,7
Moyen-Ogooué	6,8	53,1	2,6
Ngounié	14,1	55,6	4,9
Nyanga	3,1	45,3	1,2
Ogooué-Ivindo	7,3	43,0	0,2
Ogooué-Lolo	2,3	55,4	1,4
Ogooué-Maritime	22,1	68,3	6,8
Woleu-Ntem	18,5	58,2	21,6

2.4.2. Produits de l'EMCT suivis dans le secteur non déclaré par province selon la personne qui prend en charge les frais de transport lors du ravitaillement

Dans le secteur non déclaré, les frais de transport lors du ravitaillement des produits suivis à l'EMCT sont pris en charge, pour la plupart des produits trouvés, par le client lui-même. C'est le cas des produits observés dans l'Estuaire (82,6%), le Woleu-Ntem (58,7%), la Nyanga (56,6%), l'Ogooué-Ivindo (52,8%), l'Ogooué-Maritime (50,5%), le Haut-Ogooué (44,6%), le Moyen-Ogooué (40,4%), l'Ogooué-Lolo (33,6%), la Ngounié (15,7%). Toutefois, les frais de transport des autres produits de l'EMCT sont pris en charge par le vendeur avec une forte représentativité des produits de l'Estuaire (50,5%), du Woleu-Ntem (23,5%) de l'Ogooué-Maritime (20,4%), du haut-Ogooué (14,6%), de l'Ogooué-Ivindo (12,4%) et du Moyen-Ogooué (12,0%).

TABLEAU 15 : RÉPARTITION DES PRODUITS DE L'EMCT SUIVIS DANS LE SECTEUR NON DÉCLARÉ PAR PROVINCE SELON LA PERSONNE QUI PREND EN CHARGE LES FRAIS DE TRANSPORT LORS DU RAVITAILLEMENT

Province	Prise en charge du transport		
	Le client lui-même	Le vendeur	Autre
Estuaire	352	215	140
Haut-Ogooué	190	62	44
Moyen-Ogooué	172	51	25
Ngounié	67	26	15
Nyanga	241	40	4
Ogooué-Ivindo	225	53	2
Ogooué-Lolo	143	22	11
Ogooué-Maritime	215	87	34
Woleu-Ntem	250	100	72
Estuaire	82,6	50,5	32,9
Haut-Ogooué	44,6	14,6	10,3
Moyen-Ogooué	40,4	12,0	5,9
Ngounié	15,7	6,1	3,5
Nyanga	56,6	9,4	0,9
Ogooué-Ivindo	52,8	12,4	0,5
Ogooué-Lolo	33,6	5,2	2,6
Ogooué-Maritime	50,5	20,4	8,0
Woleu-Ntem	58,7	23,5	16,9

PARTIE 3 : TRAITEMENT DES PRODUITS ET DES PRIX COLLECTES A L'EMCT, CALCUL ET ANALYSE DES MARGES DE COMMERCE ET DE TRANSPORT

L'Enquête sur les marges commerciales et les transports repose sur la collecte des prix des produits et les services de transport. Ces prix qui ont été collectés auprès des différentes entreprises de vente des biens et d'offres des services de transports ont fait l'objet de traitement avant le calcul des marges et des taux de marges.

3.1. TRAITEMENT DES PRIX COLLECTES A L'EMCT ET CALCUL DES MARGES

3.1.1. Traitement des prix pour le calcul des marges dans l'EMCT

Le traitement des prix des produits a reposé sur les achats et les reventes des produits augmentés des frais de transport lors des achats et des ravitaillements. De manière globale, il était question de vérifier la cohérence et la vraisemblance des prix collectés pour le calcul des marges de commerce et de transport.

Ainsi, à l'achat ou au ravitaillement et comme à la revente des produits, les modalités suivantes ont été contrôlées pour apurer les prix des produits afin de déterminer les coûts de revient et les coûts d'achat de ces produits.

À l'achat des produits, il s'agissait de passer en revue les variables et les modalités relatives à l'identification du produit, l'unité de mesure, la quantité de la mesure, le prix unitaire hors taxe du dernier achat, la fréquence de ravitaillement, la quantité, les montants dépensés et les coûts de transport payé lors du dernier ravitaillement.

À la vente des produits, il a été procédé ainsi qu'il suit : le contrôle des variables sur les unités de mesure lors de la vente, les prix unitaires hors taxes des produits et les coûts de transport payés à la vente des produits.

Que ce soit à l'achat, à la vente et au transport des produits, des variables de contrôle telles que l'origine des produits, la prise en charge et le mode de transport des produits, les principaux clients, la provenance des produits, les principaux clients et le mode vente des produits ont permis de vérifier la cohérence sur le niveau des prix déclarés lors des différentes activités. L'exploitation de la base des données issue de la collecte permet de disposer à terme des prix stabilisés pour le calcul des marges. Ainsi, l'apurement a consisté à :

- ✓ Préciser la marque des produits qui permettrait, au regard des données disponibles dans la base de calcul de l'IHPC pour orienter des corrections ;
- ✓ Labéliser les noms des variables, à l'exemple, de la variable relative à l'origine du produit ;
- ✓ Compléter et corriger les informations manquantes sur les produits, à travers les imputations des quantités et les montants de revente d'un relevé du même produit acheté au même prix et revendu au même prix dans la même unité et dans la même localité ;

- ✓ Harmoniser des unités à l'achat sur la base des informations relatives à l'achat dudit produit, ex : l'unité «CARTON» a été remplacée par «CARTON DE 24» selon les informations relatives à la description du produit. Dans le même ordre d'idée, les sous-unités des produits ont permis également de déterminer les unités d'achat.
- ✓ Harmoniser des unités à la vente sur la base des informations provenant de la vente des produits ; ex : l'unité «BOUTEILLE» a été remplacée par «BOUTEILLE DE 50 CL», en fonction des informations sur la description des produits ;
- ✓ Corriger des observations pour lesquelles la différence entre le montant à l'achat et le montant à la vente est négative ou nulle ;
- ✓ Supprimer les observations dont aucune information n'est disponible ni à l'achat ni à la vente.

Les produits achetés et vendus ont été collectés dans le secteur déclaré et non déclaré. Les prix observés durant la collecte sont ceux pratiqués par les différentes entreprises du secteur déclaré et non déclaré.

Pour ce qui concerne les biens d'équipement, les produits alimentaires importés par certains grands groupes, et les produits pharmaceutiques d'une part et puis des produits pétroliers d'autre part, les administrations en charge du suivi et de la commercialisation desdits produits fourniront les prix hors taxes et les prix de vente de ces catégories de produits pour le calcul des marges. Les prix au niveau des transports des marchandises à l'achat et à la vente n'ont pas donné lieu au traitement spécifique. Ils ont été appréciés et validés en l'état car ne présentant pas des distorsions importantes.

Ainsi, la base obtenue après apurement des données de collecte de l'EMCT est disponible pour le calcul des marges commerciales et les taux y relatifs.

3.1.2. Calcul des marges de commerce à l'EMCT

Les marges commerciales sont calculées par produit élémentaire de l'EMCT ainsi que les taux de marge. Cependant, pour les besoins des comptes nationaux, ces marges seront pondérées pour avoir des taux de marge par variété. Les pondérations utilisées pourront être celles de l'IHPC. Ici, il ne sera pas calculé de taux de marge par variété car certains produits tels que les produits pharmaceutiques, les produits pétroliers, etc. méritent un traitement spécial et des pondérations autres que celles fournies par l'IHPC.

Ce faisant, la marge commerciale d'un produit est la différence entre le prix de vente et le coût d'achat du produit (le coût d'achat correspondant au prix de revient qui est égal au prix d'achat cumulé des frais accessoires de douanes, de transport). Ainsi le taux de marge est le rapport entre la marge commerciale et le coût d'achat.

3.1.3. Calcul des marges de transport à l'EMCT

Les marges de transport sont calculées à l'achat comme à la vente du produit. Si c'est à l'achat, le coût du transport est rapporté au coût d'achat qui est égal au prix de revient du produit. Si c'est à la vente, le même coût de transport est rapporté au montant total des ventes annuelles ou au chiffre

d'affaires annuel suivant le prix de vente déclaré et la fréquence de ravitaillement en une année. Cela signifie que le coût du transport du produit doit être ramené à une périodicité annuelle pour déterminer le taux de marge de transport sur le produit.

3.2. ANALYSE DES MARGES DE COMMERCE ET DE TRANSPORT PAR PRODUIT DANS LE SECTEUR DECLARE

Comme les marges de commerce et de transport sont calculées par produit élémentaire selon les relevés qui ont été faits auprès des opérateurs économiques, il a été procédé au calcul des marges moyennes suivant le nombre de relevés faits par produit. L'intérêt d'avoir des marges moyennes permet d'avoir des taux de marges qui se rapprochent de la réalité en ce qui concerne l'observation des prix à l'achat et à la vente ainsi que les frais de transport acquittés soit par le client ou par le vendeur.

Les marges moyennes sont analysées pour les 426 produits élémentaires qui ont été suivis à l'EMCT. Le calcul des marges et des taux de marge par variété fera l'objet d'un traitement particulier par les comptes nationaux pour l'établissement des équilibres Ressources-Emplois.

3.2.1. Analyse des marges moyennes et des taux de marge par produit dans le secteur déclaré

Dans l'ensemble, les marges de commerce sont très élevées pour les produits du bois, pour les produits agricoles, pour les matériaux et équipements du BTP, pour les boissons et cigarettes. Pour les produits de bois, on distingue le bois scié dont le taux de marge varie de 12,8% à 38,0% ; les ouvrages en bois (mobilier) dont le taux de marge varie de 59,5% à 68,0%. Pour les produits agricoles, le taux de marge varie de 16,6% à 122,2%). Pour les matériaux et équipements de BTP, le taux de marge varie de 37,6% à 124,2%). Pour les boissons, le taux de marge varie de 3,1% à 293,9%.

En effet, il importe de relever que les taux de marge de commerce sur les produits laitiers sont cohérents avec les évaluations internationales où ils varient de 13% à 26%. Les travaux de l'EMCT montrent qu'ils se situent entre 5,5% et 20,2%. A titre d'illustration, le lait liquide demi-écrémé 1 litre (20,2%), le lait liquide entier 1 litre (13,6%), le yaourt de fabrication industrielle (17,4%).

3.2.2. Analyse du taux de marge de transport dans le secteur déclaré

Contrairement aux marges de commerce, les taux de marge de transport sont très élevés pour :

- ✓ les produits agricoles dont l'ananas (24,4%), l'arachide frais (15,1%), l'aubergine (12,9%) le chou vert (11,5%) ;
- ✓ certains produits agro-alimentaires dont l'huile de palme raffinée (15,2%) ;
- ✓ les matériaux et équipements du BTP dont le gravier (23,3%), le revêtement du sol/moquette (13,1%) ;
- ✓ les produits chimiques dont le savon de ménage (14,6%).

3.2.3. Analyse des marges et des taux de marge pour certains produits suivis à l'EMCT dans le secteur déclaré

Il est important de souligner que comme les mêmes produits ont fait l'objet de suivi dans le secteur déclaré et dans le secteur non déclaré, la tendance au niveau des marges et des taux de marge est presque similaire. Ainsi, nous allons concentrer notre analyse sur le secteur déclaré pour mieux appréhender le niveau des marges. En effet, les marges varient selon les produits ainsi qu'il suit et conformément aux statistiques du tableau ci-après.

■ Pour les produits agricoles, le niveau des marges varie de 132 FCFA à l'unité pour l'avocat à 6829 FCFA à l'unité pour l'arachide frais, alors que le taux de marge de commerce pour les mêmes produits varie de 25,64% pour l'avocat à 61,13% pour l'arachide frais. A l'opposé, le taux de transport pour ces mêmes produits varie de 8,41% pour l'avocat à 15,13% pour l'arachide frais.

■ Pour les produits de la pêche, les marges de commerce varient de 803 FCFA pour le capitaine frais à 4496 FCFA pour le poisson rouge alors que le taux de marge de commerce pour ces mêmes produits est de 27,26% pour le capitaine frais et de 118,30% pour le poisson rouge. Or le taux de marge de transport est de 1,58% pour le capitaine frais et de 2,77% pour le poisson rouge.

■ La même tendance est observée au niveau des produits agro-alimentaires où les marges moyennes sont très élevées pour les produits comme la queue (1453 FCFA pour un taux de marge de commerce de 40% et un taux de marge de transport assez faible de 1,4%).

■ Les produits servant d'emploi (consommations intermédiaires) dans les BTP présentent aussi des taux de marge de commerce très élevés. C'est le cas des carreaux (avec une marge moyenne de 3360 FCFA, un taux de marge de commerce de 67,3% et un taux de marge de transport faible de 3,7%) et du gravier (avec une marge de commerce de 7508 FCFA, un taux de marge de commerce de 99,6% et un taux de marge de transport de 23,3%).

■ Les produits de menuiserie (tels que le lit en bois, l'armoire en bois, l'armoire à linge en bois) présentent aussi des taux de marge de commerce élevés variant de 59,5% à 68,0% tels que : le lit en bois (59,5% de taux de marge de commerce et 3,3% de taux de marge de transport) ; l'armoire à linge en bois (62,5% de taux de marge de commerce et 7,8% de taux de marge de transport) ; l'armoire en bois (68,0% de taux de marge et 5,4% de taux de marge de transport).

Il en va de même pour les autres produits suivis dont les taux de marge sont influencés par le type d'emplois dans la demande finale (Consommations intermédiaires, consommation finale, formation brute de capital fixe, variation de stock, exportation) et par le lieu de ravitaillement. Plus le lieu de ravitaillement est proche, moins le transport coûte cher et moins le coût de revient du produit sera élevé.

TABEAU 16 : RÉPARTITION DES MARGES ET DES TAUX DE MARGE SUR LES PRODUITS SUIVIS À L'EMCT AVEC DES RELEVÉS CORRECTS DANS LE SECTEUR DÉCLARÉ

Quelques principaux produits suivis à l'EMCT	Coût d'achat	Marges moyennes de commerce	Taux de marge de commerce	Taux de marge de transport
Produits de l'agriculture				
Miel artisanal	1491	884	47,2	1,1
Abats et tripes de boeuf	2232	693	47,2	1,8
Viande de boeuf fraîche sans os	2650	1643	85,5	3,0
Ail frais en gousse	5220	2377	55,9	2,3
Ananas	770	408	53,0	18,2
Arachide frais	11171	6829	33,2	8,2
Arachides grillées (Bouteille)	1643	330	20,1	4,2
Aubergine verte locale	401	132	35,8	15,9
Avocat	441	206	55,8	5,1
Banane douce	2083	1000	26,9	8,9
Carotte	2125	2212	62,0	4,9
Choux vert	432	528	116,4	17,3
Produits de la pêche				
Bar frais	3786	964	25,5	7,5
Capitaine frais	2947	803	27,3	1,6
Poisson rouge	3801	4496	67,9	3,4
Produits agro-alimentaires				
Queue de porc congelé	2038	969	41,6	2,9
Volaille entière congelé	4231	1013	24,1	3,7
Côtelette de porc (cotis)	11746	-57	8,5	10,0
Cuisses de poule congelées (Molle, dure)	5625	727	12,6	2,9
Maquereau congelé	20125	1382	23,7	3,2
Bar congelé	7859	204	37,8	5,1
Carpe congelée	1134	656	65,2	6,2
Maquereaux à la sauce tomate en boite de 425 g	5395	873	50,6	0,8
Boîte de sardine à la sauce tomate 425 g	8182	869	14,8	4,3
Boîte de sardine à l'huile végétale BELMA 125 g	9630	328	9,6	1,9
Miel industriel raffiné vendu préemballé	2898	623	25,8	2,2
Bonbon importé vendu en unité	5579	1009	89,4	2,5
Beurre en plaque	1012	253	25,0	1,1
Biscuit importé	3968	302	35,8	1,7
Café moulu	20962	2715	52,3	2,4
Café soluble instantané	3311	959	106,4	0,9
Chocolat (Pâte à tartiner) vendu en pot	4827	944	48,7	1,2

Quelques principaux produits suivis à l'EMCT	Coût d'achat	Marges moyennes de commerce	Taux de marge de commerce	Taux de marge de transport
Chocolat au Lait	1807	219	33,4	3,1
Chocolat noir	2655	2655	74,9	4,6
Huile de palme raffinée en bouteille	6549	121	14,7	10,5
Huile raffinée d'olive	2994	702	23,4	2,6
Produits alimentaires à base du lait				
Lait concentré sucré en boîte de marque Nestlé (397g, ...)	1167	496	42,5	0,5
Lait en poudre Nido	11324	1238	27,2	2,4
Lait entier en poudre autre que NIDO	13450	1329	15,3	0,8
Lait infantile	18623	-444	5,5	4,0
Lait liquide demi-écrémé 1 L	2318	187	13,8	3,3
Lait liquide entier 1 L	3556	423	12,7	3,0
Fromage 'la vache qui rit' 8 portions	371	619	78,5	4,4
Yaourt de fabrication industrielle	1300	155	42,8	2,3
Autres produits alimentaires				
Œuf de fabrication industrielle	7165	592	17,0	2,8
Farine de blé préemballée 1 Kg	5528	1024	22,9	5,4
Farine de maïs (MAIZENA, TIPIAK, etc.) 200-400 g	7900	548	15,2	2,9
Riz non parfumé préemballé importé 22 LBS 10Kg	5220	2416	89,9	5,8
Riz parfumé préemballé importé 22 LBS 10Kg	19240	1473	14,3	2,2
Produits du bois				
Charbon de bois	3159	341	32,9	2,5
Contre-plaqué	4463	1698	37,6	4,8
Bois chevron	3088	1174	39,5	2,4
Bois de Bilinga, scié d'une épaisseur > 6mm	6821	1429	20,7	0,6
Bois de Movingui, scié d'une épaisseur >6mm	3464	536	15,5	6,2
Bois de Padouk, scié d'une épaisseur > 6mm	3990	510	12,8	6,0
Bois planché	4115	1094	29,0	4,1
Armoire en bois	134875	99925	65,9	3,6
Lit en bois	304494	181306	46,0	5,8
Armoire à linge	293821	183526	62,5	7,8
Matériau et équipement de BTP				
Carreaux de mur	4994	3188	71,6	3,3
Revêtement de sol moquette aiguilletée	18957	23543	130,8	14,1
Gravier (quartz, granite, gravillon)	9820	10221	172,3	12,1
Masse ou massette	4227	1590	38,6	2,9
Boissons et cigarettes				
Bière blonde	3621	1875	285,2	5,9

Quelques principaux produits suivis à l'EMCT	Coût d'achat	Marges moyennes de commerce	Taux de marge de commerce	Taux de marge de transport
Bière locale REGAB (bouteille ou cannette)	6412	927	17,5	2,4
Bitter cola	90	35	40,9	1,8
Boisson gazeuse en bouteille plastique	1620	115	21,1	1,4
Boisson gazeuse en cannette	3740	484	21,4	1,3
Whisky en bouteille	10136	1389	20,6	1,7
Rhum en bouteille	9755	3329	67,4	2,8
Vin de table (en carton ou en bouteille)	3610	9203	98,5	2,5
Vin industriel rouge local	1201	332	32,3	2,5
Vin mousseux	4568	1257	27,8	17,2
Eau minérale ANDZA	1819	298	29,7	0,8
Eau minérale ou de source en bouteille autre que ANDZA	1404	632	95,2	0,8
Cigarette en paquet	3108	363	19,2	0,8
Produits chimiques				
Savon de ménage en liquide	4046	799	30,5	9,4
Savon de ménage en morceaux	8042	583	18,9	1,9
Savon de ménage en poudre	2642	2030	76,8	1,7
Produits détergents				
Eau de Javel en bouteille	764	260	34,7	2,6
Produits de beauté et d'entretien				
Savon de toilette non parfumé	2999	317	25,1	7,9
Lait de toilette	4551	627	45,1	4,0
Eau de toilette	23737	7368	35,2	5,0
Brosse à dents	1800	469	28,9	2,6
Parfum	3072	768	30,3	3,8
Pâte dentifrice	2428	277	21,0	1,9
Articles de fonderie				
Chaîne en or	68792	46541	71,6	0,6
Chaines a maillons articulés, en fonte, fer ou acier nca	1567	1378	87,9	8,0
Marmite en fonte, cocote	22615	11476	113,7	2,1
Casserole	9597	19708	205,3	1,5
Articles d'habillement				
Costume homme (deux pièces ou trois pièces)	58563	22237	40,5	1,7
Costume pour dame	23623	19127	204,4	1,9
Ensemble femme (tailleur, costume,...)	32822	59718	175,0	2,9
Ensemble garçon	9867	4119	41,6	4,9
Ensemble pagne femme	8008	8718	155,1	2,1
Matériel de véhicule				

Quelques principaux produits suivis à l'EMCT	Coût d'achat	Marges moyennes de commerce	Taux de marge de commerce	Taux de marge de transport
Moteurs a explosion pour la propulsion de bateaux de type hors-bord	2965658	314342	10,6	0,4
Moteurs a piston pour véhicules terrestre	519083	117584	23,8	4,2
Batterie de véhicule	48381	7146	13,5	4,9
Pompes a l'huile, liquide de refroidissement pour moteurs essence ou diesel	6112	2026	33,2	6,1
Articles de papeterie				
Cahier de travaux pratiques	792	329	44,3	2,3
Cahier ordinaire	1757	421	37,7	3,4
Équipement de mobilier				
Matelas	30903	5980	29,7	3,7
Lampe à pétrole	4903	2219	44,4	3,3
Matériau et équipement de BTP				
Tôle bac	11761	188	7,0	2,5
Tôle ondulé aluminium	3676	1507	43,7	2,7
Tôle ondulé galva	2682	575	21,5	7,5
Tubes et tuyaux rigide en autres matières plastiques	5480	1989	39,3	3,6
Tuyaux pvc	4312	1264	41,0	4,7
Robinet	2985	1651	56,9	2,4

TABLEAU 17 : Répartition des marges et des taux de marge sur les produits suivis à l'EMCT avec des relevés corrects dans le secteur non déclaré

Quelques principaux produits suivis à l'EMCT	Coût d'achat	Marges moyennes de commerce	Taux de marge de commerce	Taux de marge de transport
Produits de l'agriculture				
Miel artisanal	2362	2586	175	7
Abats et tripes de boeuf	2298	740	153	1
Viande de boeuf fraîche sans os	3824	831	23	1
Ail frais en gousse	312	103	50	8
Ananas	1098	175	28	17
Arachide frais	2225	1174	71	6
Arachides grillées (Bouteille)	1579	882	65	5
Aubergine verte locale	454	164	44	10
Avocat	466	138	32	11
Banane douce	696	478	83	6
Carotte	493	362	75	5

Quelques principaux produits suivis à l'EMCT	Coût d'achat	Marges moyennes de commerce	Taux de marge de commerce	Taux de marge de transport
Choux vert	955	508	55	5
Produits de la pêche				
Bar frais	2550	787	33	2
Capitaine frais	2453	602	46	7
Poisson rouge	1972	591	31	1
Produits agro-alimentaires				
Queue de porc congelé	11763	4053	110	0
Volaille entière congelé	1886	372	20	1
Côtelette de porc (cotis)	1508	335	22	4
Cuisses de poule congelées (Molle, dure)	6612	1089	16	1
Maquereau congelé	1348	149	11	1
Bar congelé	1952	234	12	3
Carpe congelée	1199	317	26	3
Maquereaux à la sauce tomate en boîte de 425 g	761	91	12	3
Boîte de sardine à la sauce tomate 425 g	761	141	20	2
Boîte de sardine à l'huile végétale BELMA 125 g	414	39	10	4
Miel industriel raffiné vendu préemballé	3509	991	33	5
Bonbon importé vendu en unité	649	360	56	9
Beurre en plaque	1491	201	16	3
Biscuit importé	257	178	99	3
Café moulu	503	222	181	7
Café soluble instantané	175	392	193	1
Chocolat (Pâte à tartiner) vendu en pot	923	249	34	4
Chocolat au Lait	239	103	33	3
Chocolat noir	1314	1646	114	5
Huile de palme raffinée en bouteille	856	345	44	10
Huile raffinée d'olive	1838	450	22	2
Produits alimentaires à base du lait				
Lait concentré sucré en boîte de marque Nestlé (397g, 1Kg)	1018	652	64	1
Lait en poudre Nido	2255	550	34	5
Lait entier en poudre autre que NIDO	2714	366	16	3
Lait infantile	2095	1228	92	1
Lait liquide demi-écrémé 1 L	7828	885	9	4
Lait liquide entier 1 L	932	401	43	6
Fromage 'la vache qui rit' 8 portions	331	95	24	4

Quelques principaux produits suivis à l'EMCT	Coût d'achat	Marges moyennes de commerce	Taux de marge de commerce	Taux de marge de transport
Yaourt de fabrication industrielle	244	55	26	1
Autres produits alimentaires				
Œuf de fabrication industrielle	1142	238	24	3
Farine de blé préemballée 1 Kg	480	153	32	7
Farine de maïs (MAIZENA, TIPIAK, etc.) 200-400 g	952	198	21	5
Riz non parfumé préemballé importé 22 LBS 10Kg	6633	985	15	1
Riz parfumé préemballé importé 22 LBS 10Kg	7437	1303	18	2
Produits du bois				
Charbon de bois	2715	1145	47	3
Contre-plaqué	4260	990	23	6
Bois chevron	3201	999	31	1
Bois de Movingui, scié d'une épaisseur	5167	2333	45	3
Bois planché	3172	1015	34	5
Armoire en bois	227500	72500	32	12
Armoire à linge	67500	2500	4	4
Matériau et équipement de BTP				
Carreaux de mur	6300	700	11	13
Revêtement de sol moquette aiguilletée	15530	3949	60	5
Gravier (quartz, granite, gravillon)	24885	16936	122	16
Masse ou massette	4854	2521	52	2
Boissons et cigarettes				
Bière blonde	761	228	28	1
Bière locale REGAB (bouteille ou cannette)	368	101	27	2
Bitter cola	137	43	45	7
Boisson gazeuse en bouteille plastique	1740	330	22	2
Boisson gazeuse en cannette	3326	1024	26	3
Whisky en bouteille	5913	674	23	3
Rhum en bouteille	4944	1056	20	3
Vin de table (en carton ou en bouteille)	1797	786	44	3
Vin industriel rouge local	757	580	121	4
Vin mousseux	2622	492	19	8
Eau minérale ANDZA	492	103	21	4
Eau minérale ou de source en bouteille autre que ANDZA	1403	632	45	4
Cigarette en paquet	479	178	40	1
Produits chimiques				
Savon de ménage en liquide	1067	278	26	3

Quelques principaux produits suivis à l'EMCT	Coût d'achat	Marges moyennes de commerce	Taux de marge de commerce	Taux de marge de transport
Savon de ménage en morceaux	391	316	81	3
Savon de ménage en poudre	196	500	77	4
Produits détergents				
Eau de Javel en bouteille	709	236	33	6
Produits de beauté et d'entretien				
Savon de toilette non parfumé	421	216	41	5
Lait de toilette	2012	568	34	2
Eau de toilette	2866	1795	57	7
Brosse à dents	435	137	38	8
Parfum	2457	3058	88	5
Pâte dentifrice	902	220	25	4
Articles de fonderie				
Chaines a maillons articules, en fonte, fer ou acier nca	2403	1431	68	0
Marmite en fonte, cocote	19058	2317	15	1
Casserole	12487	9429	63	3
Articles d'habillement				
Costume homme (deux pièces ou trois pièces)	12328	19697	252	2
Costume pour dame	27311	11731	47	1
Ensemble femme (tailleur, costume,...)	7201	10074	139	1
Ensemble garçon	4500	5212	137	2
Ensemble pagne femme	17814	7175	57	1
Matériel de véhicule				
Moteurs a piston pour véhicules terrestre	500000	100000	20	40
Batterie de véhicule	49635	10522	22	2
Pompes a l'huile, liquide de refroidissement pour moteurs essence ou diesel	5025	2641	92	5
Articles de papeterie				
Cahier de travaux pratiques	879	437	52	4
Cahier ordinaire	1190	302	35	5
Équipement de mobilier				
Matelas	61407	-2490	-1	6
Lampe à pétrole	9698	2017	19	7
Matériau et équipement de BTP				
Tôle bac	5380	970	18	14
Tôle ondulé aluminium	6513	-13	0	14
Tôle ondulé galva	2484	191	8	5
Tubes et tuyaux rigide en autres matières plastiques	945	55	6	5



Quelques principaux produits suivis à l'EMCT	Coût d'achat	Marges moyennes de commerce	Taux de marge de commerce	Taux de marge de transport
Tuyaux pvc	5097	2027	51	1
Robinet	2776	1368	50	9

TABLERAU 18 : Répartition des marges et des taux de marge sur les produits suivis à l'EMCT avec des relevés corrects dans les deux secteurs

Quelques principaux produits suivis à l'EMCT	Coût d'achat	Marges moyennes de commerce	Taux de marge de commerce	Taux de marge de transport
Produits de l'agriculture				
Miel artisanal	2204	2277	152	6
Abats et tripes de boeuf	2270	720	108	1
Viande de boeuf fraîche sans os	3433	1102	44	2
Ail frais en gousse	2044	906	52	6
Ananas	957	274	1895	18
Arachide frais	4289	2479	63	7
Arachides grillées (Bouteille)	1607	646	46	5
Aubergine verte locale	438	155	42	11
Avocat	456	165	41	9
Banane douce	1528	791	49	8
Carotte	1146	1102	70	5
Choux vert	737	516	80	10
Produits de la pêche				
Bar frais	2962	846	30	4
Capitaine frais	2577	653	41	6
Poisson rouge	2886	2543	50	2
Produits agro-alimentaires				
Queue de porc congelé	6900	2511	76	1
Volaille entière congelé	3561	830	23	3
Côtelette de porc (cotis)	8334	74	13	8
Cuisses de poule congelées (Molle, dure)	6119	908	14	2
Maquereau congelé	12614	889	19	2
Bar congelé	6677	210	33	5
Carpe congelée	1173	453	42	4
Maquereaux à la sauce tomate en boite de 425 g	4237	678	41	1
Boîte de sardine à la sauce tomate 425 g	4471	505	17	3
Boîte de sardine à l'huile végétale BELMA 125 g	5022	183	10	3
Miel industriel raffiné vendu préemballé	3180	793	29	3
Bonbon importé vendu en unité	3114	685	73	6
Beurre en plaque	1332	219	19	2
Biscuit importé	2908	267	54	2
Café moulu	12778	1718	104	4

Quelques principaux produits suivis à l'EMCT	Coût d'achat	Marges moyennes de commerce	Taux de marge de commerce	Taux de marge de transport
Café soluble instantané	1743	675	150	1
Chocolat (Pâte à tartiner) vendu en pot	3407	691	43	2
Chocolat au Lait	1284	180	33	3
Chocolat noir	1761	1982	101	5
Huile de palme raffinée en bouteille	3296	249	31	10
Huile raffinée d'olive	2127	513	22	2
Produits alimentaires à base du lait				
Lait concentré sucré en boîte de marque Nestlé (397g, 1Kg)	1093	574	53	1
Lait en poudre Nido	6142	845	31	4
Lait entier en poudre autre que NIDO	8849	916	16	2
Lait infantile	12012	225	40	3
Lait liquide demi-écrémé 1 L	4680	486	12	3
Lait liquide entier 1 L	2900	417	20	4
Fromage 'la vache qui rit' 8 portions	351	357	51	4
Yaourt de fabrication industrielle	865	114	36	2
Autres produits alimentaires				
Œuf de fabrication industrielle	5358	486	19	3
Farine de blé préemballée 1 Kg	4519	849	25	6
Farine de maïs (MAIZENA, TIPIAK, etc.) 200-400 g	6510	478	16	3
Riz non parfumé préemballé importé 22 LBS 10Kg	5691	1939	65	4
Riz parfumé préemballé importé 22 LBS	13994	1397	16	2
Produits du bois				
Charbon de bois	2937	743	40	3
Contre-plaqué	4395	1462	33	5
Bois chevron	3144	1087	35	2
Bois de Bilinga, scié d'une épaisseur > 6mm	6821	1429	21	1
Bois de Movingui, scié d'une épaisseur > 6mm	4315	1435	30	5
Bois de Padouk, scié d'une épaisseur > 6mm	3990	510	13	6
Bois planché	3643	1054	32	5
Armoire en bois	165750	90783	55	6
Lit en bois	304494	181306	46	6
Armoire à linge	180660	93013	33,1	5,7
Matériau et équipement de BTP				
Carreaux de mur	5211	2773	62	5

Quelques principaux produits suivis à l'EMCT	Coût d'achat	Marges moyennes de commerce	Taux de marge de commerce	Taux de marge de transport
Revêtement de sol moquette aiguilletée	17244	13746	95	10
Gravier (quartz, granite, gravillon)	17353	13579	147	14
Masse ou massette	4436	1900	43	3
Boissons et cigarettes				
Bière blonde	2763	1381	208	4
Bière locale REGAB (bouteille ou cannette)	4901	721	20	2
Bitter cola	119	40	43	5
Boisson gazeuse en bouteille plastique	1692	244	22	2
Boisson gazeuse en cannette	3492	808	24	2
Whisky en bouteille	7833	999	22	2
Rhum en bouteille	8151	2571	52	3
Vin de table (en carton ou en bouteille)	3157	7099	85	3
Vin industriel rouge local	947	474	83	4
Vin mousseux	3595	874	23	13
Eau minérale ANDZA	1487	250	27	2
Eau minérale ou de source en bouteille autre que ANDZA	997	775	3386	2
Cigarette en paquet	1981	284	28	1
Produits chimiques				
Savon de ménage en liquide	2854	590	29	7
Savon de ménage en morceaux	4763	469	418	2
Savon de ménage en poudre	1725	1456	345	3
Produits détergents				
Eau de Javel en bouteille	742	251	34	4
Produits de beauté et d'entretien				
Savon de toilette non parfumé	2032	279	31	7
Lait de toilette	3463	602	40	3
Eau de toilette	15389	5139	44	6
Brosse à dents	1003	275	34	6
Parfum	2826	1684	53	4
Pâte dentifrice	1920	258	22	3
Articles de fonderie				
Chaîne en or	68792	46541	72	1
Chaines a maillons articules, en fonte, fer ou acier nca	1776	1391	2930	6
Marmite en fonte, cocote	21192	7813	74	2
Casserole	11042	14568	207	2

Quelques principaux produits suivis à l'EMCT	Coût d'achat	Marges moyennes de commerce	Taux de marge de commerce	Taux de marge de transport
Articles d'habillement				
Costume homme (deux pièces ou trois pièces)	35446	20967	146	2
Costume pour dame	25467	15429	126	1
Ensemble femme (tailleur, costume,...)	22573	39860	161	2
Ensemble garçon	6647	4775	99	3
Ensemble pagne femme	13892	7792	96	1
Matériel de véhicule				
Moteurs a explosion pour la propulsion de bateaux de type hors-bord	2965658	314342	11	0
Moteurs a piston pour véhicules terrestre	512722	111722	23	16
Batterie de véhicule	49008	8834	18	3
Pompes à huile, liquide de refroidissement pour moteurs essence ou diesel	5678	2272	57	6
Articles de papeterie				
Cahier de travaux pratiques	827	372	47	3
Cahier ordinaire	1531	374	36	4
Équipement de mobilier				
Matelas	43105	2592	17	5
Lampe à pétrole	7301	2118	32	5
Matériau et équipement de BTP				
Tôle bac	10485	345	9	5
Tôle ondulé aluminium	4622	1000	29	6
Tôle ondulé galva	2583	383	15	6
Tubes et tuyaux rigide en autres matières plastiques	5026	1796	36	4
Tuyaux pvc	4704	1646	46	3
Robinet	2895	1530	54	5

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le présent rapport est l'aboutissement de l'enquête sur les marges de commerce et de transport qui a été réalisée en milieu urbain sur tout le territoire national en se focalisant sur les neuf principales villes considérées comme principaux pôles d'attraction économique. Les résultats issus de cette enquête ont permis de disposer des marges de commerce et de transport ainsi que les dérivés de ces marges qui sont le taux de marge de commerce et le taux de marge de transport. Ces deux indicateurs dépendent de trois paramètres fondamentaux dans l'activité de commerce, à savoir : le prix d'achat hors taxes, le prix de vente hors taxes, les frais additionnels à l'achat que sont les taxes routières et les frais de transport, les frais d'emballages ou d'entreposage des produits pour éviter des pertes dues au transport. Ces paramètres permettent de déterminer le prix de revient d'un produit communément appelé « le coût d'achat » qui est le dénominateur de calcul des taux de marge de commerce et du taux de marge du transport. Cependant, on notera que le taux de marge de transport peut aussi être évalué à partir du chiffre d'affaires hors taxes qui est évalué à partir du montant des ventes annuelles hors taxes qui serait le dénominateur du rapport de calcul.

En effet, l'option choisie pour disposer des indicateurs par produit pour les équilibres Ressources-Emplois dans les comptes nationaux est l'approche par la demande finale qui permet de voir les emplois de ces marges de commerce qui ont été analysées plus haut. Au terme de ce travail, il est important d'évoquer les limites liées aux difficultés d'accès aux données sur les prix des produits pharmaceutiques et des produits pétroliers. Ces informations seront donc complétées par les comptes nationaux pour avoir tous les taux de marge utiles pour l'établissement des équilibres Ressources-Emplois par produit pour l'évaluation du PIB. Ensuite, il est à noter qu'il y a eu une surévaluation du coût de transport de quelques produits quand bien même leur prix à l'achat n'a pas été déclaré.

En somme, les taux de marge calculés reflètent bien la réalité du terrain en matière de commerce au Gabon. Il va sans dire que les produits agricoles qui proviennent de l'intérieur du pays présentent des taux de marge de transport assez élevé, contrairement aux produits qui sont acquis non loin des centres d'approvisionnement. Il en est ainsi des matériaux et équipements du BTP tels que le gravier et les produits de revêtement du sol (moquette, etc.), de certains produits agro-alimentaires comme l'huile de palme raffinée, de certains produits chimiques tels que le savon de ménage. Toutefois, le temps était très imparti pour le traitement des données de la présente enquête, surtout qu'il repose sur le volet « Prix » qui, lui aussi, nécessite le traitement produit par produit pour une harmonisation des unités non standards avant de lancer l'apurement proprement dite des données. Ce premier travail d'évaluation de la base de données est très important car il permet d'apprécier la qualité de remplissage des questionnaires et du niveau de couverture des variables de base telles que les prix à l'achat et à la vente ainsi que les quantités. En effet, l'appui apporté par les cadres de l'IHPC dans la conduite de l'atelier d'apurement a renforcé les capacités de l'équipe technique de l'EMCT dans le traitement des relevés des prix à l'achat et à la vente des produits ainsi qu'aux évaluations du niveau général des prix de certains produits suivis par l'EMCT qui sont suivis aussi à l'IHPC.

Ce faisant, il est recommandé de compléter les prix d'achat et de vente des produits manquants, à savoir les produits pharmaceutiques, les produits pétroliers afin de compléter les taux de marge. Ainsi, un fichier de calcul des marges de commerce et des taux de marge est présenté sous EXCEL comme résultat du travail accompli ainsi qu'une base apurée de données sous STATA.



ANNEXES : PERSONNELS AYANT PARTICIPÉ A L'EMCT PAR FONCTION

ANNEXE 1 : PERSONNEL DE COORDINATION ET D'ACCOMPAGNEMENT

N°	NOM(S) ET PRENOM(S)	FONCTION A L'EMCT
1	MFOUBA Pierre Claver	Directeur Général de la Statistique (Coordonnateur Gé-
2	MAGANGA Serges R.	Directeur Général Adjoint de la Statistique (Coordonna-
3	ONDO MEGNE Jean Jacques	Directeur de la Comptabilité Nationale (Coordonnateur
4	AVOMA ASSOUM'MVE ép. ENGOANG	Chef de Service des Etudes Economiques
5	MEBE ABOUI Alexise Sabrina	Coordonnateur Technique Adjoint
6	ZIMA MEFE Jean Pierre	Consultant Statisticien DGS/PDS
7	FAROUH P'Ianam Germain	Consultant AFRISTAT
8	SAWADOGO Pousga Dieudonné	Expert AFRITAC CENTRE
9	HOUNSOU VIHOUEYOU Gbossa Hu-	Expert EXPERTISE France
10	KASSA AGOZANO Yvon	Chargé d'Etudes du Directeur Général de la Statistique
11	NDOBO Aldrick	Chargé d'Etudes du Directeur Général de la Statistique
12	KASSA NZAMBA Alain Yves	Chargé d'études du Directeur de la Comptabilité Natio-
13	YOUMBI ENGOZOGO Elie Léolin	Chef de Section Méthodologie
14	ESSONO ENAME Toussaint Curtis	Chef de Section Application
15	OBAME ABESOLO Brice Farel	Chef de Section Collecte
16	NDOUMOU MVE Olivia	Chef de Section Administration, Finance et Communica- tion
17	NZOGHE OBIANG Emmanuel Christian	Membre Équipe Technique EMCT
18	EMAM NZAME EKOME Dominique	Membre Équipe Technique EMCT
19	OMBAMBOUR Jacques Jeffred	Membre Équipe Technique EMCT
20	OBONE ASSOUM-MVE Leila Laurette	Membre Équipe Technique EMCT
21	LEYOUBOU LEMA François Junior	Membre Équipe Technique EMCT
22	NDONG MEYO Patrick Aimé	Membre Équipe Technique EMCT
23	MOUITY ILONGO Ines Elsa	Membre Équipe Technique EMCT
24	BE MENDAME Yorick Noël Zabulon	Membre Équipe Technique EMCT
25	BIKIE OWONO Joseph	Membre Équipe Technique EMCT
26	NKOGHE NZE François Nicaise	Personnel d'appui (Cadre DGS)
27	MOUNGUENGUI Donnie Lucesse	Personnel d'appui (Cadre DGS)
28	BOUASSA Lionnel	Personnel d'appui (Cadre DGS)
29	OMBIMBA ALIBALA Octave	Personnel d'appui (PDS/CNTIPPEE)

ANNEXE 2 : SUPERVISEURS DE L'EMCT

N°	NOM(S) ET PRENOM(S)	FONCTION A L'EMCT
1	MEBE ABOUI Alexise Sabrina	Superviseur à Port-Gentil

N°	NOM(S) ET PRENOM(S)	FONCTION A L'EMCT
2	YOUMBI ENGOZOGO Elie Léolin	Superviseur à Franceville
3	ESSONO ENAME Curtis Toussaint	Superviseur à Koula-Moutou
4	OBAME ABESOLO Brice Farel	Superviseur à Bitam
5	NDOUMOU MVE Olivia	Superviseur à Oyem
6	OMBAMBOUR Jacques Jeffred	Superviseur à Lambaréné
7	OBONE ASSOUM-MVE Leila Laurette	Superviseur à Moanda
8	LEYOUBOU LEMA François Junior	Superviseur à Mouila
9	OBIANG NDONG Lionel Nelly	Superviseur à Libreville-Owendo
10	MENDAME BE Paterné Frédéric Noël	Superviseur à Tchibanga
11	NDOUTOUME Hervé	Superviseur à Libreville-Akanda
12	BIKIE OWONO Joseph	Superviseur à Makokou

ANNEXE 3 : CHEFS D'EQUIPE DE L'EMCT

N°	NOM(S) ET PRENOM(S)
1	NNA NDONG AYA DJIMY NAZAIRE
2	BOUSSAMBA MOUSSAVOU NINE FERRY
3	BOUROUDI LYD ORPHE
4	KOMBIL-NTS'IGOB Irick Antony
5	BOUSSEYI MOUILA Maurice Betsola
6	MAYESSI DE MAYESSI MBIOCKO Fils d'Amour
7	AFOUGOU ONDO JEFF YORRICK
8	NDZINGHE ADJROLO AFI REINE SANDRA
9	MOUCKAMBI MOUCKAMBI PAUL CHARLY
10	NGOUA NGOUA OGREL VERLY
11	NYANGUI NYANGOUE Ines Brinelle
12	IDYMA GRACE SEPHORA
13	OVONO AKONO REDY CONSTY
14	NSE ABESOLO CELYA ORNELA
15	OBAME MEYE TED MAUREL
16	MEKUI EBANG HORTENSE
17	MOUSSOUNDA-YABA BRICE
18	AKUE EYI Martial
19	BATANDJI MAYANGA ORIANA LUCRIFIA

ANNEXE 4 : ENQUETEURS DE L'EMCT

N°	NOM(S) ET PRENOM(S)
1	AKELE NDZOGO Sonia
2	ANDOUMBA MIKELE Ruddy Persnele
3	ANGA NDZEBEL Galssadia Jolica



N°	NOM(S) ET PRENOM(S)
4	ANGONE MOUNGUENGUI Alicia Carine
5	ANGUE BIYOGHE Bérénice
6	ANGUE Eunice Mauricette
7	ANGUEZOMO AKONO CHANCIA PRISTINA
8	ANVOULA KOLITE Bose Shera
9	ASSAME NTOUTOUME Cyrille Vincent
10	ASSOUMOU-EYI Aubert
11	AYABE OBAME ALEXANDRE PEGUY
12	AYENG NGOUA GERTRUDE
13	BEKALE BE NGNARE Christ Lionel
14	BEKOURE BE NGNARE Daryl Christopher
15	BIBANG BI NGOMO Christpen
16	BIGNOUMBA MAKOSSO Karl Chanel
17	BIPOLO BABISSA Kenn Derick
18	DOUNGA DOUNGA Romaric Eudes
19	DUTSONU NGOWU Aude Perpetue
20	EFALE ONDO YVAN Delys
21	EKOMSSSE NGUEMA NDONG
22	ELLA NDZENG Estance
23	ENDAMANE MENDOU Délice Japhète Trésor
24	ESSONO NDONG Darlin Doris
25	ESSONO NGUEMA Sentiment
26	EYANG SIMA Thatcher Velda Shanny's
27	EYEGUE Fred Stéphane
28	GOGAN KOUMBA Richard
29	KASSA KOMBILA Evrard Rufin
30	KINGA BOUSSOUGOU David
31	KOMBA MOUELE Jessicka Mirva
32	KOPJOUO ITOUMBIA Chancia
33	KOUMBANGOYE MAGALIE Elda Kany
34	KOUMBANGOYE Warren Jebeva
35	LOUEMBE B. Warren
36	MAVOUNGOU Joys Endryne Léïla
37	MAYOGOUE-NZAOUE Litte Cherold
38	MBA MEYONG Emmanuel Irna
39	MBA NDONG Hans
40	MBA OBAME Léon Davy
41	MBADINGA Grâce Nicole
42	MBA-MBEA Ian Bitchoka Pierre Reed
43	MBENDJICKAT MABITY ALAIN BRELL



N°	NOM(S) ET PRENOM(S)
44	MBIENE NZAMBA Christina Lesly
45	MBOULOU ONDO Vivien
46	MBOUMBA Landry Joël
47	MENIE-ABESSOLO Gerard Camille
48	MEYO ME NDONG Jean Marie
49	MEZUI ME NDONG Bertrand Boris
50	MIHINDOU MIHINDOU Glenn Tiamy
51	MINKWE MI AKOUE Pauline Biltys
52	MISSOLO MANICKA José-Loïc
53	MOUANDZA MONDJO Juste-Gael
54	MOUANGANGA Georgia Lisiane
55	MOUAPA Corine Awa
56	MOUSSOUNDA Fatoumata Sima
57	MPIGA OWORO Idaina Mariame
58	MVE NDOUNA Stephane
59	MVE PANY Christin Hemeryck
60	NDEMBI VANISSA Fredie
61	NDONG AYONG Yannick Serge
62	NDONG ONYE Emmanuel
63	NDZIBE ADZABE Patrick
64	NGODZE NAGH Dorlan
65	NGOGHE BOUTSHINA Loraine Françoise
66	NGOUA ASSOUMOU Alexia Préssila
67	NGUEMA NZOGHE Dorlan Vanick
68	NGUEMA ONDO Randha Bordier
69	NIANGUE YDA Bertricia
70	NKARE EDOU Carmelle
71	NKOUME NDOUTOUME Judicaël
72	NOUO LENDOYE Rebecca Canuele
73	NSEGUE ABESSOLO Ronne
74	NTOUTOUME Yannis Fredy
75	NTSAME EBANG MARIE
76	NTSAME ZIMA Hélène
77	NYANGUI TCHIKAYA Kady Ornela
78	NZAMBA MFOUBOU Clarck
79	NZAME Harald Stéphane
80	NZE EMILE Medard
81	OBAME MBA Geoffroy Hyane
82	OBISSA VENGA Ezeckiel
83	ODJANGABELA Relique Tanguy



N°	NOM(S) ET PRENOM(S)
84	OKOME ZOULA Sidonie Herlica
85	OLIMBO IRMA Carlyne
86	OMBOLO CERESO Herve Duparadis Styvenne
87	ONDO MEDANG Luc Nicaise
88	ONGO NZENG Jean Fabrice
89	OWONO ANDY KERYL
90	SAINT DENIS BELLA Leslie Marlyne
91	SIPAMIO Emmanuel
92	TSENGUILEDY-ANGUILET Jason Hobby
93	Yann Hyères ZOGO
94	ZAME Fleur-Gaëtan
95	ZOLO MINTSA MARTHELY